

***Perspectives autochtones et afro-caribéennes sur l'expansion coloniale européenne : regards croisés sur les formes de discours dans Je suis une maudite sauvagesse / Eukuan nin matshi-manitu innushkueu d'An Antan Kapesh et Discours sur le colonialisme d'Aimé Césaire***

by

Alphonse Bode Abiodun

M.A. University of Victoria, 2024

A Project Submitted in Partial Fulfillment of the  
Requirements for the Degree of

MASTER OF ARTS

In the Department of French and Francophone Studies

©Alphonse Bode Abiodun, 2024  
University of Victoria

All rights reserved. This project may not be reproduced in whole or in part,  
by photocopy or other means, without the permission of the author.

We acknowledge and respect the Lək̓ʷəŋən (Songhees and Esquimalt) Peoples on whose territory the university stands, and the Lək̓ʷəŋən and WSÁNEĆ Peoples whose historical relationships with the land continue to this day.

# Table des matières

RÉSUMÉ .....	3
ABSTRACT.....	4
INTRODUCTION .....	5
CONTEXTE .....	5
CLARIFICATION CONCEPTUELLE À PROPOS DE LA MISSION CIVILISATRICE .....	8
CORPUS.....	9
OBJECTIFS DE LA RECHERCHE.....	12
ÉTAT DE LA QUESTION.....	13
LA LITTÉRATURE AUTOCHTONE ET AN ANTANE KAPESH .....	14
DÉCONSTRUCTION ET COLONIES NOIRES .....	17
MÉTHODOLOGIE ET CADRE THÉORIQUE .....	22
CHAPITRE 1 : MÉCANISMES OPÉRATIONNELS DANS LES COLONIES .....	27
DOMINATION TERRITORIALE.....	27
DOMINATION POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE.....	37
CHAPITRE 2 : ANALYSE DU DISCOURS.....	45
LA RHÉTORIQUE.....	45
STRATÉGIES RHÉTORIQUES DE LA PERSUASION .....	47
LA PERSUASION CHEZ CÉSAIRE .....	47
L'EXORDE.....	47
LA NARRATION.....	49
LA CONFIRMATION.....	50
LA PÉRORAISON .....	55
LA PERSUASION CHEZ KAPESH.....	57
L'EXORDE.....	57
LA NARRATION.....	61
LA CONFIRMATION.....	63
LA PÉRORAISON .....	68
DIALOGISME ET POLYPHONIE.....	69

LE DIALOGISME MONOLOGAL CÉSAIRIEN .....	71
LE DIALOGISME CHEZ KAPESH.....	73
LA STRATÉGIE POLYPHONIQUE CHEZ KAPESH.....	73
CONCLUSION.....	77
BIBLIOGRAPHIE.....	84
CORPUS.....	84
TEXTES THÉORIQUES ET OUVRAGES CRITIQUES .....	84

# RÉSUMÉ

Ce projet propose un rapprochement entre les littératures des Premières Nations du Québec et celles des Afro-descendants de la Caraïbe, plus précisément entre les écrivain·es An Antane Kapesh et Aimé Césaire. Le fil conducteur des textes retenus pour cette étude, *Je suis une maudite sauvagesse* de Kapesh et *Discours sur le colonialisme* de Césaire, est l'opposition morale à la colonisation européenne. Ce travail propose que la mise en relation des écrits issus de différentes aires géographiques peut aider à comprendre les affinités entre les peuples dans la lutte anticoloniale.

Dans une réflexion en deux temps, ce travail fait ressortir les impacts de la colonisation tels que le caractérise le corpus, ainsi que le stratagème critique mis en place par les auteur·es pour résister à la métropole. Le premier chapitre analyse la représentation, dans le corpus, des stratégies employées par l'administration coloniale pour réaliser ses objectifs dans les colonies à travers la lecture des écrits de deux chercheurs et anthropologues, Patrick Wolfe et Lorenzo Verracini. Le deuxième chapitre s'attarde aux mécanismes rhétoriques déployés par les auteur·es colonisé·es pour s'opposer à l'oppression et à la domination dont ils furent victimes, qui sont révélés grâce à une analyse du discours.

Mots clés : Littérature autochtone, littérature afro-caribéenne, colonisation, résistance au colonialisme, littérature comparée

# ABSTRACT

This project proposes to bring together the literatures of Quebec's First Nations and those of the Afro-descendants of the Caribbean, more specifically the writers An Antane Kapesch and Aimé Césaire. The common thread running through the texts selected for this study, Kapesch's *Je suis une maudite sauvagesse* and Césaire's *Discours sur le colonialisme*, is a moral opposition to European colonization. This work proposes that linking writings from different geographical areas can help us understand the affinities between peoples in the anti-colonial struggle.

In a two-stage reflection, this work highlights the impacts of colonization as characterized by the corpus, as well as the critical stratagem put in place by the authors to resist the metropolis. The first chapter analyzes the representation in the corpus of the strategies employed by the colonial administration to achieve its objectives in the colonies, through a reading of the writings of two researchers and anthropologists, Patrick Wolfe and Lorenzo Verracini. The second chapter focuses on the rhetorical mechanisms deployed by colonized authors to oppose the oppression and domination of which they were victims, revealed through discourse analysis.

Keywords: Indigenous literature, Afro-Caribbean literature, colonization, resistance to colonialism, comparative literature

# INTRODUCTION

## CONTEXTE

Les différentes formes de colonisation européenne du reste du monde ne sont pas un phénomène récent ni confiné à une seule aire géographique. Les expériences coloniales européennes se sont développées sur presque tous les continents. Ainsi la colonisation a-t-elle entraîné dans son sillage d'énormes conséquences comme l'esclavage, les génocides, la dépossession territoriale, les épidémies, le travail forcé, la déstabilisation de l'ordre précolonial, le non-respect des droits de la personne, et d'autres maux encore. Il s'agit de l'une des « invasions » les plus critiquées et condamnées de l'histoire de l'humanité.

Le mot « colonialisme » a été forgé et popularisé en France par une brochure parue en 1905 sous la signature du socialiste Paul Louis<sup>1</sup>. Toutefois, bien avant cette période, il existait déjà des divergences d'opinions au sein des classes politique et religieuse concernant les objectifs des premiers Européens à fouler le sol des Amériques. Des critiques se heurtaient par endroits à des oppositions qui supposaient plutôt des effets positifs à la colonisation. Malgré les nombreuses critiques forgées, au fil du temps, par l'Église, les philosophes, les économistes, les démographes et la société civile, les atrocités, l'exploitation et les exactions ont longtemps continué de tarauder les colonisés. Une autodéfense pour la survie émerge au sein des colonies, dans les années 1950-1960 environ; on observe des écrivains et écrivaines colonisé·es qui s'adonnent, à travers des résistances discursives, à la mission de critiquer les maux engendrés par la colonisation. Dans ce

---

<sup>1</sup> Marcel Merle. *L'anticolonialisme européen de Las Casa à Karl Marx*. Armand Colin, 1969. p. 8.

groupe d'hommes et de femmes de lettres figure un nombre important d'auteurs autochtones d'Amérique, afro-descendants et asiatiques qui ont contribué à dénoncer les atrocités, les dépossessions et les méfaits du colonialisme. Ces auteurs pensent cette idéologie européenne dans la durée, idéologie qui consiste à exercer sa domination sur le reste du monde, pour parvenir à montrer la face cachée de cette activité montée de toute pièce et qui a justifié la domination, l'oppression et l'agression des colonisés pendant des décennies.

Dans ce projet, je m'intéresse à la littérature négro-africaine et à la littérature autochtone. J'entends ces « catégories » transnationales de manière précise et ouverte à la fois. Avec le terme « négro-africain », je fais référence à un groupe d'auteurs issus de la civilisation culturelle africaine commune à un nombre spécifique de personnes dans le monde. Le terme indique une nuance géographique qui est aussi une référence culturelle importante : les Négro-Africains ne sont pas des Noirs de Malaisie ou de Nouvelle-Guinée, par exemple, mais bien ceux d'Afrique et des diasporas qui ont, au cours des siècles, développé une civilisation particulière<sup>2</sup>. La littérature négro-africaine, donc, est culturellement différente de celle du nord du continent, la littérature maghrébine, qui relève plutôt de la culture arabo-berbère. On peut alors déduire que la littérature négro-africaine, géographiquement, recouvre l'Afrique subsaharienne et toute autre communauté où vivent des Noirs afro-descendants, aux États-Unis, à Cuba, au Brésil, en Haïti, dans les Antilles, etc., en raison de l'esclavage. À partir de ces communautés naît une littérature complètement différente de la littérature française, voire de l'ensemble littéraire occidental. En effet, intégrer purement et simplement les écrivains noirs dans la littérature française aurait été méconnaître qu'ils sont les représentants d'une renaissance culturelle qui n'est ni française ni même occidentale. Tout comme la littérature négro-africaine, la littérature autochtone a elle aussi son

---

<sup>2</sup> Lilyan Kesteloot. *Anthologie négro-africaine*. Marabout, 1987. p. 5.

domaine de couverture. La littérature autochtone concerne les œuvres publiées par des membres des Premières Nations, les Métis et les Inuit au Canada, ainsi que par les peuples autochtones des autres pays d'Amérique. Dans le cadre de ce travail, je me limiterai au territoire québécois comme mon intérêt concerne surtout An Antane Kapesh, et à la diaspora afro-descendante des Caraïbes et de la France, avec le texte d'Aimé Césaire. Je compte observer comment ces deux littératures contribuent à la résistance au projet colonial européen, un fait qui a marqué et continue d'être d'actualité sur les plans politique, économique et social.

En tant qu'étudiant africain récemment arrivé au Canada, j'ai eu la chance de découvrir la littérature autochtone du Québec dans un de mes cours. Ma surprise a été grande lorsque j'ai compris que les visions, les thèmes et les positions traitées par des auteurs négro-africains que je connaissais déjà sont similaires à ceux des auteurs autochtones que j'ai appris à connaître. Même si l'étude critique de l'expansion européenne et de la colonisation n'est pas un domaine inexploité dans les cursus scolaires en Afrique, je ne savais rien des luttes des peuples autochtones d'Amérique du Nord et je ne me doutais pas que j'allais retrouver dans la littérature autochtone de grandes affinités avec les aspects politiques de la littérature négro-africaine. Pour étancher ma soif de vouloir mieux comprendre cette union autochtone/afro-descendant, j'ai alors choisi d'explorer cette intersection anticoloniale. C'est cette position qui me motive à faire la lumière sur les résistances à la colonisation à travers deux œuvres qui témoignent des expériences et des vécus des colonisés.

# CLARIFICATION CONCEPTUELLE À PROPOS DE LA MISSION CIVILISATRICE

Le concept que je vais définir dans les prochains paragraphes me permettra de clarifier l'un des objectifs que s'est fixé la Métropole avant et même après avoir foulé le sol des colonies. L'expression « mission civilisatrice » est un aphorisme de l'expansion coloniale française sous la Troisième République française.

L'idée de politique indigène marque la prise de conscience que les colonies « d'exploitation » acquises à la fin du dix-neuvième siècle ne sont pas seulement des « propriétés faites par et pour la métropole<sup>3</sup> », pour emprunter les termes de l'*Encyclopédie* de Diderot. En d'autres termes, les richesses des colonies sont à exploiter, certes, mais la Métropole a aussi le devoir de protéger les colons qui vivent dans les colonies contre les délits éventuels des compagnies à charte, ayant l'autorisation du gouvernement de commercer avec des privilèges. Dans son ouvrage *Petite histoire des colonies françaises* (1942), Robert Delavignette explique en effet que la politique de protection de la population indigène dans les premières colonies françaises est surtout développée dans le but de mieux contrôler les activités qui étaient attribuées uniquement aux compagnies à charte. On observe quelques changements à cette politique indigène à partir, par exemple, du discours du député français Jules Ferry de 1885<sup>4</sup>. Conscient de l'ampleur et de la

---

<sup>3</sup> *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, vol. III, p. 615. (Citée par Véronique Dimier « Politiques indigènes en France et en Grande-Bretagne dans les années 1930 : aux origines coloniales des politiques de développement », in *Politique et Sociétés*, 24(1), 2005, p. 78.)

<sup>4</sup> Je reproduis ici quelques extraits importants de ce discours : « Messieurs, je suis confus de faire un appel aussi prolongé à l'attention bienveillante de la Chambre, mais je ne crois pas remplir à cette tribune une tâche inutile. Elle est laborieuse pour moi comme pour vous, mais il y a, je crois, quelque intérêt à résumer et à condenser, sous forme d'arguments, les principes, les mobiles, les intérêts divers qui justifient la politique d'expansion coloniale, bien entendu, sage, modérée et ne perdant jamais de vue les grands intérêts continentaux qui sont les premiers intérêts de ce pays. Je disais, pour appuyer cette proposition, à savoir qu'en fait, comme on le dit, la politique d'expansion coloniale est un système politique et économique, je disais qu'on pouvait rattacher ce système à trois ordres d'idées; à des idées économiques, à des idées de civilisation de la plus haute portée et à des idées d'ordre politique et patriotique.

Sur le terrain économique, je me suis permis de placer devant vous, en les appuyant de quelques chiffres, les considérations qui justifient la politique d'expansion coloniale au point de vue de ce besoin de plus en plus impérieusement senti par les populations industrielles de l'Europe et particulièrement de notre riche et laborieux pays

quantité énorme des ressources exploitables en Afrique et en Asie, Ferry, fervent supporter du colonialisme, invite la classe politique à repenser la politique indigène. À la Chambre des députés et à la veille d'une nouvelle vague de conquêtes territoriales outre-mer, Ferry, en tant que président du conseil, parle avec fougue du droit d'exploitation, qui permet à la France de profiter des immenses richesses naturelles dont disposent les territoires africains et asiatiques. Pour Ferry, ce droit d'exploitation doit s'accompagner d'un devoir de civilisation : il convient d'apporter en échange à ces peuples « inférieurs » que l'on colonise ce que la France a de plus cher, c'est-à-dire sa civilisation morale et technique<sup>5</sup>. Cette idée est renforcée quelques décennies plus tard, à l'approche de l'époque contemporaine, par deux hommes qui ont joué un rôle important à travers leurs ouvrages, à savoir Sir Lord Lugard dans *The Dual Mandate in British Tropical Africa* (1922) et Albert Sarraut dans *La mise en valeur des colonies française* (1923). Tous les deux forment les termes de « mission civilisatrice », « politique indigène » ou « Association ».

## CORPUS

Un grand nombre d'auteurs négro-africains, afro-caribéens et maghrébins ont, à travers leurs écrits, dénoncé les méfaits de la colonisation. Entre autres, on peut citer Albert Memmi qui, dans *Le portrait du colonisé* (1957), dénonce les atrocités infligées par le colonisateur au colonisé, ainsi que les humiliations, les déshumanisations et la honte qui permettent le développement d'un sentiment de révolte. *Une vie de boy* (1956) de Ferdinand Oyono nous fait découvrir deux mondes différents : celui du colonisé et celui du colonisateur, rempli de préjugés, de mensonges et d'actes

---

de France, le besoin de débouchés. » Jules Ferry (1885) : Les fondements de la politique coloniale (28 juillet 1885) <https://interventions-democratiques.fr/documents/jules-ferry-1885-les-fondements-de-la-politique-coloniale-28-juillet-1885>

<sup>5</sup> *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, vol. III, p. 79.

ignobles. Frantz Fanon nous montre aussi de son côté cette relation entre le colonisé et le colonisateur dans *Peau noire masque blanc* (1952) et *Les damnés de la terre* (1961).

Les auteurs autochtones au Québec, à travers leurs œuvres, métaphorisent la réalité vécue par les Premières Nations, les Inuit et les Métis, notamment les phénomènes de la colonisation, de l'assimilation et de la représentation, ainsi que la question de l'identité nationale et de l'identité culturelle. À travers les contes et légendes, les romans, les pièces de théâtre, les poèmes, les récits et les témoignages, la littérature autochtone donne accès à ce monde qui s'ouvre à nous. Par exemple, dans son ouvrage *Histoires de Kanatha : vues et contées* publié en 2009, Georges Sioui nous expose le colonialisme de l'historiographie euroaméricaine dominante sur l'histoire et les expériences des peuples autochtones. Dans le récit intitulé «Le racisme est nouveau en Amérique», Sioui propose une nouvelle version de la misère des Autochtones face à Jacques Cartier. Ce passage raconte un mariage qui a eu lieu entre Cartier et Mahorah, la fille du chef autochtone Donnacona, dans le but d'unir les deux nations. Lorsque Mahorah monte sur le bateau de Cartier, elle est assassinée par empoisonnement après avoir subi les abus de deux marins ivres. D'un autre côté, dans son recueil de nouvelles *Chroniques de Kitchike. La grande débarque*, publié en 2017, Louis-Karl Picard-Sioui dépeint de façon ironique, à travers le personnage de Pierre Wabush, les inégalités qui existent dans les réserves autochtones au Québec comme la corruption, le favoritisme, la soif de pouvoir et les affrontements entre clans pour la gestion des fonds publics issus du colonialisme. *Kuessipan* de Naomi Fontaine, publié en 2011, de son côté, ne dit pas le contraire. Dans ce roman, Fontaine dépeint les Autochtones qui ont vécu la souffrance.

Mon corpus englobe ainsi deux champs littéraires : la littérature négro-africaine francophone, plus particulièrement le corpus afro-caribéen, et la littérature autochtone au Québec. J'ai choisi d'effectuer ma recherche sur ces deux espaces littéraires transnationaux car ils partagent

quelques similarités en raison de leur place et de leur rôle dans l'histoire liée à la colonisation en particulier, et dans la littérature mondiale en général. J'ai choisi de me concentrer sur deux textes qui ont un esprit commun, celui de résister en dénonçant les méfaits de la colonisation : *Discours sur le colonialisme* d'Aimé Césaire et *Eukuan nin matshi-manitu innushkueu / Je suis une maudite sauvagesse* d'An Antane Kapesh.

*Je suis une maudite sauvagesse* est publié en 1976 et réédité en 2019; dans ce projet, je me réfère à la dernière version. Il s'agit, selon Boudreau, du premier livre écrit en français par une femme autochtone; c'est un moment important pour le développement de la littérature autochtone au Québec. Kapesh est née en 1926 et décédée en 2004; son livre raconte et dénonce l'oppression vécue par les Autochtones, la confiscation de leurs terres et leur marginalisation, en présence de l'opresseur européen. Kapesh ne manque pas de valoriser tous les aspects positifs du mode de vie autochtone que le colonisateur a depuis longtemps jugés négatifs. En dénonçant cette injustice faite à l'égard des « Indiens », Kapesh en profite pour donner plus de valeur à la culture et à la langue innues.

Le deuxième ouvrage de mon corpus, *Le discours sur le colonialisme*, est publié par Aimé Césaire en 1950 aux éditions Réclame; j'utiliserai la version de 1955 publiée par Présence Africaine. Césaire est né en 1913 et mort en 2004, et est d'origine martiniquaise. Il est à la fois politicien et homme de lettres. C'est dans les années 1930 qu'il entame sa carrière d'écrivain à Paris, où il fait la connaissance de Léopold Sédar Senghor et de Léon Gontran Damas, avec qui il crée le mouvement de la Négritude. Ce mouvement a contribué à revendiquer l'histoire et l'ensemble des valeurs des Noirs, conscients de l'aliénation culturelle vécue dans les colonies et en Métropole. La carrière politique de Césaire commence quant à elle dans les années 1940; en 1945, il devient maire et député de Fort-de-France, en Martinique. Il occupe plusieurs fois ces

postes, respectivement jusqu'en 2001 et 1993. Dans *Discours sur le colonialisme*, comme l'indique le titre, Césaire met à nu les actions violentes et inhumaines commises dans les colonies ainsi que l'exploitation des colonisés et le pillage de leurs ressources. Étant partisan du Parti communiste durant cette période, Césaire ne manque pas de critiquer la classe bourgeoise qui fait usage du système capitaliste pour asservir la classe moyenne. Césaire pense que la mission civilisatrice que s'est assignée le colonialisme est une mission décadente. Le livre a influencé l'écriture de beaucoup d'autres ouvrages, comme *Peau noire, masque blanc* de Frantz Fanon, qui contient une citation du *Discours sur le colonialisme*.

## **OBJECTIFS DE LA RECHERCHE**

Dans ce projet, ce qui m'intéresse est de montrer comment ces œuvres participent à remettre en question la mission civilisatrice et à exhiber la face réelle de la colonisation européenne, d'une part, et d'autre part, de faire connaître les liens qui existent entre les Autochtones nord-américains et les Afro-descendants dans la lutte contre la violence, la domination et le racisme imposés aux colonisés pendant la campagne coloniale.

Ma question de recherche est la suivante : de quelle manière An Antane Kapesh et Aimé Césaire présentent-ils la colonisation, dans leurs essais, comme un moyen de réduction de l'Autre? L'enjeu de ce travail sera d'analyser la prise de parole de chaque auteur dans la dénonciation des atrocités provoquées par la colonisation et de l'objectif majeur que voulait atteindre l'Europe capitaliste. Pour mener à bien cette recherche, je propose deux hypothèses qui sont les suivantes : pour Césaire et Kapesh, la colonisation est un moyen mis en place pour affirmer la supériorité de la race blanche, c'est-à-dire, de « l'Européen » et du « Blanc », comme ils les appellent

respectivement dans leurs ouvrages, afin de dominer l'Autre en le rendant improductif; aussi, dans la perspective des auteurs du corpus, la colonisation est le produit d'une subjugation sociale, politique, morale, spirituelle et économique qui a pour objectif d'enrichir la métropole. Le « Blanc » pour Kapeshe c'est le colonisateur, l'opresseur, le dominateur; pour Césaire, « l'Européen » est le colonisateur. D'autres auteurs comme Frantz Fanon qualifient le colonialisme de « masque blanc », tandis que Lilian Thuram, de son côté, le qualifie de « pensée blanche ».

## ÉTAT DE LA QUESTION

Les toutes premières recherches théoriques que j'ai menées à propos du colonialisme, qui est le thème majeur de mon projet, m'ont permis de choisir rapidement une approche : celle prônée par le domaine des études critiques du colonialisme. Je n'ai cependant pas choisi l'étude critique du colonialisme comme approche uniquement pour l'intérêt que j'accorde à la politique, mais aussi parce qu'il faisait sens en lien avec la politique de l'Amérique du Nord et de l'espace afro-caribéen dans les deux ouvrages de mon corpus.

Historiquement, c'est à partir de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle que la majorité des œuvres anticoloniales émergent. Comme je l'ai mentionné plus haut, ces discours se sont développés dès le début de l'expansion coloniale européenne, en prenant en compte le siècle des Lumières, mais les premiers textes issus des colonies et traitant spécifiquement des questions de l'Afrique et des Noirs dans le cadre de la lutte anticoloniale ont été introduits par Aimé Césaire, Frantz Fanon et Albert Memmi. Leurs réflexions ont inspiré les théoriciens postcoloniaux comme Edward Saïd, Gayatri Spivak, Homi Bhabha et bien d'autres. Saïd critique la construction

discursive de l'Orient par l'Occident. C'est avec son œuvre *L'Orientalisme* (1978) que les études postcoloniales commencent à se développer. Pour Saïd, l'Orient est le produit de l'Occident; l'idée de l'Orient est une invention créée pour dominer les colonies sur le plan politique, économique, social, sociologique et militaire. Pour mieux démontrer ses idées, Saïd fait un retour aux textes écrits par les Occidentaux sur l'Orient et démystifie le binôme Occident/Orient. Les travaux de Saïd galvanisent plusieurs critiques qui à leur tour contribueront aux études postcoloniales. L'apport de Spivak dans la théorie anticoloniale s'inspire du marxisme et du structuralisme en se servant de la déconstruction métaphysique occidentale de Jacques Derrida. Spivak s'attaque au rapport entre le dominant et le dominé, qu'elle qualifie de subalterne, mais dans un contexte féminin, en inscrivant dans la réflexion postcoloniale la question suivante : les subalternes peuvent-elles parler? Dans son œuvre *The Location of Culture* (1994), Homi Bhabha développe une vision différente. Pour Bhabha, les termes Occident/Orient, dominant/dominé, colonisateur/colonisé ne doivent plus être vus comme une opposition, mais plutôt comme une entité au sein de laquelle coexiste ce qu'il appelle la notion d'hybridité. Bhabha en propose une définition pour mieux élucider sa pensée : « The language of critique is effective not because it keeps forever separate the terms of the master and the slave, the mercantilist and the Marxist, but to the extent to which it overcomes the given grounds of opposition and opens up a space of translation: a place of hybridity<sup>6</sup> ». D'après Bhabha, le postcolonial est un espace de rencontre de diversités culturelles où il y a des échanges mutuels.

## **LA LITTÉRATURE AUTOCHTONE ET AN ANTANE KAPESH**

---

<sup>6</sup> Homi Bhabha. *The Location of Culture*. Routledge, 1994. p.25.

De toutes les littératures au Canada, la littérature autochtone écrite en langue française est de loin la plus récente, mais il ne faudrait pas oublier que la littérature orale existait bien avant l'adoption de l'écriture à partir de l'arrivée des Européens; comme l'a signalé Boudreau, l'oralité remonte à plus de 7000 ans avant J.-C<sup>7</sup>. L'écriture des Autochtones au Québec fait son avènement dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle et n'est pas le fruit d'un hasard; en effet, le contact entre les Européens et les Autochtones crée une nouvelle réalité socioculturelle. La dépossession des terres ne permet pas aux Autochtones d'avoir le contrôle et l'accès total à leur territoire, alors qu'ils sont pourtant très attachés à celui-ci, qui joue un rôle important dans leurs ontologies. Le non-respect des traités signés entre les autorités coloniales et les Autochtones pour régler les questions de litiges fonciers place les Autochtones dans une situation d'autodéfense. Les incursions des colons dans les territoires autochtones créent une situation sans précédent. Le recours à l'écriture, qui servira à mettre à nu cette irruption et à en révéler la vérité, s'avère une piste importante dans la lutte des Autochtones. De plus, selon Boudreau, « [l]a parution du Livre blanc [du gouvernement canadien] en 1969 agit comme une sorte de révélateur, et des Amérindiens se mettent à écrire des articles dans les journaux et les revues, à fonder leurs propres journaux, à rédiger des manifestes et à publier des essais politiques<sup>8</sup>. » Si, pour Boudreau, cet événement marque le début de l'écriture des Autochtones, Warren Cariou situe plutôt cette origine dans les mouvements de résistance des États-Unis qui arrivent enfin au Canada, un peu à la même époque :

The period from 1960 to the early of the twenty-first century is a time of cultural and political resurgence for Indigenous people in Canada. Native resistance movements of the 1960s, inspired in part by similar movements among American-Indian activists, attempted to define and express Indigenous sovereignty in order to counter the genocidal policies of Canada governments. These resistance movements provided an important impetus for Indigenous intellectuals, writers, and storytellers who began to engage in the collective task of reasserting Indigenous

---

<sup>7</sup> Diane Boudreau. *Histoire de la littérature amérindienne au Québec*. L'Hexagone, 1993. p. 14.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 102.

control over the representation of Aboriginal cultures and individuals in Canadian public discourse<sup>9</sup>.

Pour concrétiser cette initiative, des leaders de plusieurs nations mettent sur pied des associations politiques pour mieux aborder les questions d'indignation; l'une d'entre elles est l'Association des Indiens du Québec, fondée en 1965. De plus, un grand nombre d'œuvres et de performances artistiques sont produites et distribuées, ainsi que sont fondées plusieurs organisations culturelles et institutionnelles. Par exemple, en 1971 naît la revue *Recherches amérindiennes au Québec*, qui a pour objectif principal la publication d'écrits autochtones. On assiste à la publication d'une multitude d'articles écrits par des auteurs comme Éléonore Sioui, An Antane Kapesh, Jacques Kurtness, Georges E. Sioui, Denis Gill, et bien d'autres.

À partir des années 1970, on observe les premières œuvres littéraires écrites par les Premières Nations. La toute première œuvre féminine autobiographique littéraire autochtone en français est *Je suis une maudite sauvagesse* de An Antane Kapesh, parue en 1976. L'œuvre de Kapesh est publiée en innu-aimun et en français; elle est traduite en français par José Mailhot. À l'époque, le livre a connu une réputation très faible en raison de son contenu qui s'avère un peu gênant pour l'administration coloniale. C'est en 2019 qu'une nouvelle édition du livre, préfacée par Naomi Fontaine, connaît un essor considérable. Les premiers chercheurs à s'intéresser au livre sont Diane Boudreau dans son *Histoire de la littérature amérindienne au Québec* (1993) et Maurizio Gatti dans *Littérature amérindienne du Québec, écrits de la langue française* (2004). Boudreau présente Kapesh comme étant « la mère et la rebelle », en raison de ses positions prises sur des événements qui ont marqué sa vie et celle de sa communauté. Toutes les réalisations des colonisateurs sur les territoires autochtones sont inacceptables pour Kapesh. L'irrespect et la

---

<sup>9</sup> Warren Cariou. « Indigenous literature and other verbal arts, Canada (1960-2012) ». cité dans Myriam St-Gelais, *Une histoire de la littérature innue*. Isberg, 2022. p. 30.

discrimination dont les Autochtones sont victimes la mettent dans une colère sans précédent. Pour Boudreau, Kapesh refuse d'endurer cette longue domination dont sa communauté est victime et prône la résistance pour la survie. Boudreau pense que la priorité pour Kapesh est de sortir son peuple de ce joug; Kapesh préfère se concentrer sur les préoccupations de son peuple plutôt que sur ses préoccupations personnelles.

Pendant mes recherches, j'ai constaté que l'œuvre de Kapesh est peu étudiée, contrairement à celle de Césaire comme nous le verrons dans la section suivante. Néanmoins, dans son article « Reclaiming indigenous space through testimonial life writing: An Antane Kapesh's *Je suis une maudite sauvagesse* as territorial imperative », en 2019, Natasha Dagenais analyse et explique comment, par le biais de sa prise de parole dans son ouvrage, Kapesh revendique, à travers une série de répétitions dénonçant le mensonge, la domination, l'oppression et la violence, tout ce qui a été pris de gré ou de force par le colonisateur. Dans leur article « Savoir littéraires et arts autochtones », Isabella Huberman, Joëlle Papillon et Isabelle St-Amand ont relaté leur expérience et l'itinéraire qui les a conduites dans le monde littéraire autochtone; l'œuvre de Kapesh, pour St-Amand, est un véritable support qu'elle a essayé de combiner avec celle de Jacques Rancière.

## **DÉCONSTRUCTION ET COLONIES NOIRES**

Pour les études portant sur la littérature autochtone au Québec, la décolonisation des savoirs commence dans les années 1970; dans la littérature négro-africaine, les réflexions sur le processus de déconstruction coloniale commencent avec les indépendances, dans les années 1950. En effet, il y a une première génération d'essayistes qui a d'abord entamé cette réflexion. Parmi ces critiques, on peut citer le polygraphe Valentin Mudimbe dont l'œuvre a pour thème majeur la croisade entre l'Afrique et l'Occident et les répercussions de cette rencontre sur la pensée africaine.

En d'autres termes, Mudimbe nous présente les retombées de la colonisation sur l'Africain. Dans ses œuvres *L'autre face du royaume* (1973), *Entre les eaux* (1984), *L'invention de l'Afrique* (1988) et *The Idea of Africa* (1994), Mudimbe dénonce la manière dont l'Occident invente volontairement l'Autre et comment l'altérité est une construction intellectuelle. Dans ses œuvres, Mudimbe soulève des questions qui établissent des liens très complexes entre l'Afrique et l'Occident. Pour mener à bien ses recherches, il s'inspire des travaux d'Edward Saïd.

La position discursive de Mudimbe nourrit une seconde génération : celle d'Achille Mbembe. Mbembe est théoricien et essayiste et représente la figure de proue des études postcoloniales dans l'espace africain; il retrace le parcours historique de la condition de construction et de déconstruction des Noirs depuis la période coloniale jusqu'à la domination néolibérale. Grâce à ses essais critiques *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine* (2000), *Sortie de la grande nuit. Essai sur l'Afrique décolonisée* (2013) et *Critique de la raison nègre* (2013), Mbembe a attiré et continue d'attirer des historiens et anthropologues dans le sillage de sa pensée. Dans ses essais, Mbembe fait référence à Aimé Césaire, notamment à son *Discours sur le colonialisme*, à Frantz Fanon, et au théoricien anglo-polonais Zygmunt Bauman, en évoquant les inconvénients du capitalisme. Pour Mbembe, le sort de l'Afrique s'est joué en trois étapes dont la première constitue le pillage et la marchandisation de l'Afrique et des Africains en oubliant leurs noms et langues, entre le XV<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle. La deuxième période évolue entre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin de l'apartheid : les Africains revendiquent la reconnaissance de leur place sur l'échiquier mondial. La dernière étape commence au XXI<sup>e</sup> siècle et est caractérisée par la mainmise du néolibéralisme et par la pression qu'exerce le marché mondial sur les matières premières et sur la vie humaine. Mbembe n'hésite pas à s'attaquer au concept de « Nègre » et à l'idée de « race », inventés par les « Blancs », dont les significations

évoluent au fil du temps. Cette idée s'apparente à celle suggérée par Fanon qui pense aussi que ces catégories identitaires sont complètement inventées à des fins capitalistes. En dépit de toutes ces critiques adressées aux puissances coloniales, Mbembe défend la création « d'un monde commun, d'une commune humanité, d'une histoire et d'un avenir que l'on peut s'offrir en partage », un « tout-monde », pour reprendre l'heureuse expression d'Edouard Glissant<sup>10</sup>.

Tout comme Mbembe, Lilian Thuram, ancien footballeur français d'origine guadeloupéenne et fondateur de la fondation Lilian Thuram qui a pour but de lutter contre toute forme de racisme, fait l'historiographie de l'impérialisme européen qui a donné naissance à l'idée de « race », dans son essai *La pensée blanche* (2020). Thuram pense que les catégories liées à la couleur de peau sont des constructions politiques et idéologiques servant à diviser les êtres humains et à établir une race supérieure aux autres qui pourrait ainsi justifier ses velléités de domination du monde; ce sont ces catégories systémiques que Thuram appelle la « pensée blanche ». Il va jusqu'à montrer comment l'Église, à travers le pasteur suisse Johann Heinrich Heidegger, a contribué à créer une fausse image en utilisant la Bible pour faire croire que l'esclavage des populations non européennes était une volonté de Dieu. Thuram montre aussi le rôle important joué par l'établissement du *Code noir* de Jean-Baptiste Colbert et du *Code de l'indigénat* dans l'infériorisation des esclaves et des non-Européens. Il interroge alors la domination mise en place par cette idéologie des temps modernes. Thuram, à l'instar de Mbembe, fait également référence au *Discours sur le colonialisme* d'Aimé Césaire, à *Nations nègres et culture* de Cheikh Anta Diop, aux *Politiques de l'inimitié* d'Achille Mbembe, à Edward Saïd et à Gayatri Spivak pour évoquer cette idéologie créée de toute pièce. Thuram pense que pour mettre fin à cette idéologie, il faut éduquer, faire connaître l'histoire liée à cette « prison identitaire »,

---

<sup>10</sup> Fernando López Castellano. « Achille Mbembe. *Critique de la pensée nègre* ». *Afrique contemporaine*, no. 266, 2018, pp. 231-233.

comme l'appelle Fanon, et s'en évader pour donner plus de sens à l'humanité. Je pense que l'analyse de Thuram, dans une certaine mesure, projette une connaissance compréhensible et permet effectivement de faire un retour à l'origine des événements qui ont donné naissance à cette disparité raciale qui aujourd'hui continue de servir comme un fardeau du côté des victimes.

Aminata Dramane Traoré, sociologue et écrivaine malienne, en 2003 dans son article intitulé « Éthique et esthétique : ce que "créer" veut dire selon Aimé Césaire », présenté lors du colloque *Aimé Césaire : une pensée pour le XXI<sup>e</sup> siècle*, décrypte méticuleusement ce qu'elle pense de Césaire et fait des suggestions pour la poursuite de la lutte anticoloniale. Pour Traoré, si l'Afrique veut se libérer définitivement de la domination occidentale, elle doit prendre en compte deux dimensions : la remise en question de la hiérarchie maître/serviteur, comme l'avaient aussi fait Thuram et Mudimbe, et la rupture avec la hiérarchie créateur/consommateur afin de donner plus de valeur aux créations faites sur place, qui constituent une valeur originelle. La contribution de Traoré est éminente du moment où elle suggère l'autosuffisance et le rejet de la domination de l'autre.

Dans la même optique, Jean-Georges Chali, dans son article « *Le Discours sur le colonialisme* : un texte symbolique et d'actualité », présente Aimé Césaire comme étant à la fois le défenseur de son peuple, des opprimés et des sans voix, et le médiateur entre le dominant et le dominé, entre la bourgeoisie et le prolétariat. Pour Chali, le projet du colonialisme selon Césaire ne traduit en aucun cas la mission civilisatrice dont il s'était initialement doté; c'est plutôt une mission qui vise à déshumaniser l'être humain. Chali proclame que le *Discours sur le colonialisme* de Césaire est un réquisitoire qui met à nu les projets, les faiblesses et les mensonges du monde occidental. Césaire prend position avec le prolétariat et se présente comme juge pour incriminer l'Europe de ses barbaries. Césaire joue un rôle de prophète car dans le *Discours*, il prédit déjà

l'intention des Américains de vouloir prendre le relais après l'Europe; l'hégémonie américaine d'aujourd'hui ne dit pas le contraire. L'article de Chali est, pour moi, à la fois un complément et un guide aux idées de Césaire qui mettent déjà en cause la mission civilisatrice.

À la fin de la Deuxième Guerre mondiale, en 1945, à la conférence de San Francisco des Nations Unies, une expression a été prononcée : « Le colonialisme est mort ». Dans la revue *Nouvelles critiques*, en janvier 1954, Césaire publiait un article intitulé « Le colonialisme n'est pas mort » pour répondre à la déclaration, ne sachant pas que l'expression se référait au colonialisme hitlérien, car huit ans après la fin de la guerre, aucun changement n'était remarquable dans les colonies, selon l'auteur. Dans cet article, Césaire utilise plusieurs témoignages de colons, d'hommes d'État et de colonisés pour étayer sa thèse selon laquelle la colonisation est un système insensé mis en place pour exploiter des millions d'humains en faisant usage de la force. Pour Césaire, la colonisation n'a absolument rien de commun avec la civilisation, au contraire de ce qu'affirment les partisans du colonialisme; la civilisation est un acte altruiste, tandis que la colonisation est violence, massacre, vol et pillage. Des Antilles à Madagascar, de l'Afrique du Nord à l'Afrique noire, de nombreux peuples subissent les effets de la colonisation. Ils sont tués et chassés de leurs terres confisquées ou achetées contre leur gré à des prix dérisoires par des Européens, rappelle-t-il.

On peut déduire sans équivoque de cet état des lieux que la civilisation et la spiritualité en Afrique noire et en Amérique du Nord ne sont pas, en réalité, les objectifs premiers de l'expansion européenne. D'après toutes les raisons déjà énumérées, je remarque qu'il y a une similitude considérable entre les idées de Kapesh et celles de Césaire, qui convergent dans leur opposition à la domination et à la colonisation. Malgré les nombreux travaux étudiant les textes des deux

auteurs, cette similitude n'a à peu près jamais été étudiée. Aucun texte savant publié dans les réseaux habituels de transfert des connaissances et aucune étude systématique sur les liens entre les peuples autochtones d'Amérique du Nord et les populations d'Afrique subsaharienne et caribéenne n'ont abordé les affinités que l'on peut remarquer dans les propos de Kapeshe et dans ceux de Césaire. Mon travail contribuera ainsi à la meilleure compréhension des deux auteurs et de leurs écrits tout en défrichant un champ peu étudié et peu abordé. Signalons cependant que les travaux récents de Philippe Néméh-Nombré, notamment son ouvrage *Seize temps noirs pour apprendre à dire kwei*, publié en avril 2022, font ressortir les gestes et moments rarement abordés qui constituent un lien de rapprochement pour les communautés autochtones du Québec et celles de l'Afrique noire.

## MÉTHODOLOGIE ET CADRE THÉORIQUE

Le postcolonialisme a souvent servi de moyen d'analyse pour les deux corpus. En effet, le courant postcolonial est né pour penser les héritages des mécanismes de domination occidentale dans les colonies. Cette idée est attestée par Achille Mbembe par exemple, lorsqu'il affirme que

[l]e courant postcolonial est parvenu à décentrer le questionnement des humanités. Grâce à son insistance sur le pluralisme culturel et épistémologique, son syncrétisme antisystémique, ses synthèses créatives, son recours à des méthodes hybrides, voire ses contresens généralement intelligents et féconds, il a permis l'installation au cœur de l'académie, d'autres questions et d'autres savoirs<sup>11</sup>.

Ma démarche entre aussi en rapport avec les études décoloniales. Il faut noter que les études décoloniales et les études postcoloniales ont certes un objectif commun, qui est la lutte contre le colonialisme, mais qu'elles affichent néanmoins des divergences. Les intellectuels et théoriciens

---

<sup>11</sup> Achille Mbembe. « Qu'est-ce que la pensée postcoloniale? ». *Esprit*, décembre 2006. pp. 117-133.

décoloniaux ne se limitent pas à la critique de l'eurocentrisme chère aux études postcoloniales. Elles et ils proposent des épistémologies alternatives et des approches nouvelles qui ne s'inspirent pas nécessairement de la pensée européenne critique, aussi radicale qu'elle soit. Loin de moi toutefois l'idée de suggérer une authenticité quelconque ou un primat aux productions intellectuelles et esthétiques décoloniales<sup>12</sup>; les études décoloniales proposent plutôt des pratiques adéquates pour s'extraire des héritages coloniaux. Les études décoloniales permettraient la résurgence d'une mémoire oubliée dont la réapparition obligerait à penser le fait colonial sous une nouvelle perspective mettant en évidence des rapports de domination jusqu'ici occultés<sup>13</sup>. Un des précurseurs des études décoloniales, Walter Mignolo, situe l'avènement de la décolonialité lors de la Conférence de Bandung, en 1955, à laquelle vingt-neuf pays asiatiques et africains participèrent<sup>14</sup> et décidèrent de ne plus être sous l'influence d'un bloc quelconque. L'objectif majeur de la conférence était d'établir un terrain d'entente et la vision commune d'un futur qui ne soit ni capitaliste ni communiste. La voie de la « décolonisation » était donc ouverte, offrant une sortie des deux macro-récits occidentaux<sup>15</sup>. La décolonialité permettra aux adhérents de s'autodéterminer, en proposant un mode de pensée indépendant des chronologies établies par de nouvelles épistémès ou de nouveaux paradigmes (moderne, postmoderne, altermoderne, science newtonienne, physique quantique, théorie de la relativité, etc.)<sup>16</sup>. Pour d'autres chercheurs de la décolonialité comme Ali et Dayan-Herzbrun, les théories déjà formulées à l'encontre de la colonisation ne mettent pas systématiquement fin au phénomène, mais plutôt à sa continuité sur le

---

<sup>12</sup> Zahra Ali & Sonia Dayan-Herzbrun. « Présentation ». *Tumultes*, no 48, 2017. pp. 5-13.

<sup>13</sup> Salima Boutebal. « Pour un dialogue fécond entre Études décoloniales et Psychanalyse ». *Recherches en psychanalyse*, no 30, 2020. pp. 165-175.

<sup>14</sup> Walter Mignolo. « Géopolitique de la sensibilité et du savoir. (dé)colonialité, pensée frontalière et désobéissance épistémologique ». *Mouvements*, no 73, 2013. pp. 181-190.

<sup>15</sup> *Ibid.*

<sup>16</sup> *Ibid.*

plan économique, politique, idéologique et psychologique, comme aime la nommer Fanon dans ses travaux. Elles clarifient plus explicitement la décolonialité en ces termes :

La démarche décoloniale se caractérise par une double dimension. Elle se propose d'abord de dévoiler les différentes formes de violence issues de la « modernité coloniale », c'est-à-dire d'affirmer que la modernité européenne est intrinsèquement coloniale et destructrice et non de considérer la colonisation comme une de ses conséquences contingentes. Elle entend aussi développer des manières de vivre et de penser le monde qui mettent à égalité toutes les humanités et non pas celles qui se réclament d'un universalisme abstrait, eurocentrique et excluant. [...] C'est avant tout entendre et écouter les voix de celles et ceux que l'on croyait avoir réduits au silence<sup>17</sup>.

Les théoriciens de la décolonialité prennent alors pour base d'étude le fondement de la colonisation pour déconstruire les grandes idées de ce phénomène. Le colonialisme sera en effet la première cible des démarches décoloniales.

J'analyserai les textes de mon corpus pour en déceler les discours politique, économique et social en rapport avec la colonisation. Je m'inspirerai de l'approche de Salima Boutebal, qui clarifie davantage les objectifs de la décolonialité et qui insiste sur la résurgence d'une mémoire oubliée dont la récurrence permettra de penser le fait colonial en mettant en exergue les rapports de domination masqués<sup>18</sup>.

Mon travail fait aussi appel aux outils théoriques et méthodologiques de la rhétorique, utilisée depuis Aristote dans la production et l'étude des discours, dans le but de mieux comprendre comment un message peut être efficacement transmis à son auditoire. Selon Aristote, la rhétorique est la capacité linguistique que possède un orateur pour persuader son auditoire. Dans sa définition de la rhétorique, il soutient qu'elle « semble être la faculté de découvrir spéculativement sur toute

---

<sup>17</sup> Zahra Ali & Sonia Dayan-Herzbrun. « Présentation ». *Tumultes*, no 48, 2017, pp. 5-13.

<sup>18</sup> Salima Boutebal. « Pour un dialogue fécond entre Études décoloniales et Psychanalyse ». *Recherches en psychanalyse*, vol. 2, no. 30, 2020. pp. 165-175.

donnée le persuasif<sup>19</sup> ». Ainsi, afin de mieux gagner le cœur de son auditoire ou de son interlocuteur, le rhéteur doit faire bon usage de techniques et de procédés spécifiques.

La rhétorique devient dès lors une des thématiques les plus étudiées par les penseurs. Dès la moitié du XX<sup>e</sup> siècle, un grand nombre de chercheurs s'y investissent. Donald C. Bryant, dans ses recherches, affirme que la tradition aristotélicienne de la rhétorique se concentre sur les assemblées et les tribunaux, et pense que la rhétorique devrait plutôt toucher tous les domaines du discours. Pour lui, la rhétorique est une méthode d'étude des discours et il en donne la définition suivante : « Speaking generally, we may say that the rhetorical function is the function of adjusting ideas to people and people to ideas<sup>20</sup>. »

Pour atteindre nos objectifs sur le plan analytique, nous utiliserons les travaux de Louis Hébert, notamment son ouvrage intitulé *L'Analyse des textes littéraires* (2014). Nous ferons dans un premier temps usage de l'approche rhétorique qui est définie comme « un art et une théorie de la construction des discours » et qui, dans cette exacte mesure, peut être utilisée pour les « déconstruire », c'est-à-dire pour les analyser<sup>21</sup>. Cette approche analytique sera appliquée aux deux œuvres du corpus, surtout que nous avons affaire à deux essais s'adressant à la colonisation. Dans un deuxième temps, nous ferons intervenir le concept de dialogisme; nous utiliserons les travaux de Pierre Fontanier, *Les Figures du discours* (1921), et de Dominique Maingueneau, *Les termes clés de l'analyse de discours* (1996); dans ce dernier, Maingueneau définit le dialogisme comme suit, en citant le théoricien Mikhaïl Bakhtine :

procédé qui consiste à introduire un dialogue fictif dans un énoncé. En analyse de discours il est utilisé, à la suite de Bakhtine, pour référer à la dimension foncièrement interactive du langage, oral ou écrit : « Le locuteur n'est pas un Adam, et de ce fait l'objet de son discours devient inmanquablement, le point où se rencontrent les opinions d'interlocuteurs immédiats (dans une conversation ou une

---

<sup>19</sup> Aristote. *Rhétorique*. Gallimard, 1991.

<sup>20</sup> Donald C. Bryant. « Rhetoric: Its function and its scope ». *Quarterly Journal of Speech*, 39, 1953. pp. 403-424.

<sup>21</sup> Louis Hébert. *L'Analyse des textes littéraires*. Classiques Garnier, 2014. p. 101.

discussion portant sur n'importe quel événement de la vie courante) ou bien les visions du monde, les tendances, les théories, etc. (dans la sphère de l'échange culturel) » (Bakhtine 1984 : 302)<sup>22</sup>.

Ainsi, le dialogisme permet à l'orateur de transformer certains éléments nécessaires à son discours en dialogue sans oublier qu'il devient en quelque sorte le porte-parole de ses personnages. Bakhtine, dans son *Problème de la poétique de Dostoïevski* (1929), définit le dialogisme comme l'interaction entre le discours du narrateur et le discours des personnages qu'il fait intervenir dans son récit de manière indirecte libre. Le dialogisme est une polyphonie entre différents discours rassemblés sous la voix unique du narrateur<sup>23</sup>. Pierre Fontanier, de son côté, en 1821 dans *Les Figures du discours*, affirme que le dialogisme consiste à rapporter directement, et tels qu'ils sont censés sortir de leur bouche, des discours que l'on prête à ses personnages, ou que l'on se prête à soi-même dans telle ou telle circonstance<sup>24</sup>. Cette dernière définition concerne directement les caractéristiques de nos deux œuvres. Chez Césaire, nous assistons à un dialogisme monologique entre l'orateur et son auditoire, le lecteur, visant à susciter l'adhésion de ce dernier, tandis que Kapesh inclut dans son discours la parole du « Blanc » sous une forme polyphonique, pour la déconstruire.

---

<sup>22</sup> Dominique Maingueneau. *Les termes clés de l'analyse du discours*. Seuil, 1996. p. 27.

<sup>23</sup> Mikhaïl Bakhtine. *Problème de la poétique de Dostoïevski*. Seuil. 1998.

<sup>24</sup> Pierre Fontanier. *Les Figures du discours*. Flammarion, 2002.

# CHAPITRE 1 : MÉCANISMES OPÉRATIONNELS DANS LES COLONIES

Cette section se donne pour objectif de montrer comment les colonisateurs, surtout les Français, puisqu'il s'agit de deux colonies ou anciennes colonies françaises dont il est question dans cette étude, ont exécuté le processus de colonisation dans les différentes colonies en rapport avec le territoire et la politique mise en place. La France fait partie des puissances coloniales qui se sont octroyé le plus de territoires : « Rappelons tout d'abord que l'empire colonial français s'étendait à son apogée, au début des années 1930, sur 12 347 000 kilomètres carrés, soit vingt-deux fois la superficie de l'Hexagone. Au total, la France aura colonisé une cinquantaine de pays ou de territoires dans le monde. [...] Une majorité de Français sait, bien entendu, qu'elle a signifié l'accaparement de terres<sup>25</sup>. » Dans ce chapitre, j'analyse les manières dont la domination territoriale, la domination économique et la domination politique sont traitées dans les textes de mon corpus.

## DOMINATION TERRITORIALE

Dans cette partie, pour mieux cerner les rapports entre le colonialisme et la domination territoriale subie par les Autochtones et les Afro-Caribéens, je m'appuierai sur les travaux de deux chercheurs et théoriciens fondamentaux des études critiques du colonialisme, Patrick Wolfe et Lorenzo Veracini, qui ont réfléchi à l'établissement des colons et à leur rapport avec le territoire dans les colonies.

---

<sup>25</sup> Lilian Thuram. *La pensée blanche*. Mémoire d'encrier, 2020. p. 78.

Dans son article intitulé « Introducing Settler Colonial Studies » (2011), Lorenzo Veracini montre que le système colonial européen est composé de deux types de domination exogène : le déplacement dérogatoire des colonisés, et les rapports inégaux entre colons et colonisés et/ou entre Autochtones eux-mêmes. Veracini déduit que « colonialism is not settler colonialism »; pour lui, l'idée de coloniser n'est pas identique en termes de pratiques à l'idée d'établir des colons sur le territoire des colonisés :

[...] if I come and say: 'you, work for me', it's not the same as saying 'you, go away'. This is why colonialism is not settler colonialism: both colonisers and settler colonisers move across space, and both establish their ascendancy in specific locales. While significant, the similarities end there<sup>26</sup>.

En d'autres termes, avant l'arrivée du colon dans les territoires qui seront sous sa domination, un consensus qui déterminera le sort du territoire à conquérir doit être atteint au préalable par la Métropole : soit les Autochtones seront dépossédés de leur territoire, soit le colonisateur exploitera les Autochtones comme main d'œuvre et établira ainsi d'autres types de rapports inégaux entre Autochtones et colonisateurs. N'est-ce pas d'ailleurs ce que Césaire pointe du doigt quand il cite les propos d'Ernest Renan, lorsque ce dernier répartit le rôle de chaque race dans le monde?

La régénération des races inférieures ou abâtardies par les races supérieures est dans l'ordre providentiel de l'humanité. [...] Versez cette activité dévorante sur des pays qui, comme la Chine, appellent la conquête étrangère. [...] La nature a fait une race d'ouvriers, c'est la race chinoise, d'une dextérité de main merveilleuse sans presque aucun sentiment d'honneur; gouvernez-la avec justice, en prévalant d'elle, pour le bienfait d'un tel gouvernement, un ample douaire au profit de la race conquérante, elle sera satisfaisante; une race de travailleurs de la terre, c'est le nègre; soyez pour lui bon et humain, et tout sera dans l'ordre; une race de maîtres et de soldats, c'est la race européenne<sup>27</sup>.

Ces deux types de colonialisme identifiés par Veracini seront largement mis en place par les colons dans les zones géographiques en rapport avec notre étude. Bien que ces types d'opération ne soient pas les mêmes, ils englobent tout de même l'idée de domination :

---

<sup>26</sup> Lorenzo Veracini. « Introducing Settler colonial studies ». *Settler colonial studies*, vol. 1:1, 2011. p. 1.

<sup>27</sup> Ernest Renan, cité par Aimé Césaire. *Discours sur le colonialisme*, op. cit. p. 12.

Being routinely concomitant, however, does not make these fundamental directives any less distinct. This analytical distinction, and the dissimilarity between the relational systems they establish, remains crucial especially because distinct stances create different conditions of possibility for different patterns of relationships. On the one hand, the colonial ‘encounter’ is mirrored by what I have theorised as a settler colonial ‘non-encounter’, a circumstance fundamentally shaped by a recurring need to disavow the presence of indigenous ‘others’. On the other hand, in the case of colonial systems, a determination to exploit sustains a drive to sustain the permanent subordination of the colonised<sup>28</sup>.

L'analyse de la domination territoriale telle qu'elle est représentée dans notre corpus montre qu'il existe une certaine différence entre le système colonial pratiqué en Amérique du Nord et celui mis en œuvre en Afrique et dans les Caraïbes. En Amérique du Nord, ayant l'objectif de s'implanter et de prendre possession du territoire, les colonisateurs ont adopté la méthode les obligeant à rester de façon permanente sur le territoire des Autochtones; il s'agit du « settler colonialism » comme le qualifie Veracini — le colonialisme de peuplement. Cependant, cette méthode opérationnelle implique la dépossession et l'éradication, voire l'extermination des Autochtones pour asseoir le règne des colonisateurs qui ensuite pourront revendiquer un statut d'habitants originaires du territoire :

[...] [settler colonialism] is characterised by a persistent drive to ultimately supersede the conditions of its operation. The successful settler colonies ‘tame’ a variety of wildernesses, end up establishing independent nations, effectively repress, co-opt, and extinguish indigenous alterities, and productively manage ethnic diversity. By the end of this trajectory, they claim to be no longer settler colonial (they are putatively ‘settled’ and ‘postcolonial’ – except that unsettling anxieties remain, and references to a postcolonial condition appear hollow as soon as indigenous disadvantage is taken into account)<sup>29</sup>.

Kapesh, dans le premier chapitre de son ouvrage, n'affirme pas le contraire :

Quand le Blanc a voulu exploiter et détruire notre territoire, il n'a pas demandé de permission à personne, il n'a pas demandé aux Indiens s'ils étaient d'accord. Quand le Blanc a voulu exploiter et détruire notre territoire, il n'a fait signer aux Indiens aucun document disant qu'ils acceptaient qu'il exploite et qu'il détruise tout notre territoire afin que lui seul y gagne sa vie indéfiniment. [...] Quand le Blanc a eu l'idée d'exploiter et de

---

<sup>28</sup> Lorenzo Veracini. « Introducing, Settler colonial studies », in *Settler colonial studies*, vol. 1:1, 2011. p. 2.

<sup>29</sup> *Ibid*, p.3.

détruire l'ensemble de notre territoire, il est tout simplement venu nous joindre. (Kapesh, p.15)

Pour Kapesh, la destruction et l'exploitation territoriale opérées par le « Blanc » sans contact préalable, sans que la moindre permission lui soit donnée par les Autochtones, ceux-là même qui sont les tout premiers occupants du territoire, est signe de l'imposition de sa suprématie, de sa domination et d'une organisation sociale et hiérarchique ancrée dans le racisme. Tout ceci a pour but que seul le « Blanc » puisse se donner un environnement propice à son épanouissement à long terme. Le colonialisme de peuplement, pour atteindre ses objectifs, est obligé de passer par l'étape de la destruction et de l'exploitation afin de dominer le territoire et les Autochtones qui y habitent.

Patrick Wolfe, dans son ouvrage intitulé *Settler Colonialism and the Transformation of Anthropology* (1999), clarifie les mesures mises en place par les colons pour miner et dénuier les colonisés. Wolfe affirme que « The settler colonies were not primarily established to extract surplus value from indigenous labour. Rather, they are premised on displacing indigenous from (or replacing them on) the land<sup>30</sup>. » Ainsi, pour Wolfe, comme l'avait déjà souligné Veracini, l'objectif premier du colon qui veut confisquer le territoire d'autrui n'est pas d'exploiter le colonisé, mais plutôt de le déplacer en vue d'accaparer son territoire et ses ressources. Wolfe pense que le mode d'occupation des colons diffère en fonction des territoires où ils opèrent. Il explique ainsi le plan mis en place par le colonisateur pour exproprier les Autochtones de leurs territoires :

In the Indigenous case, it is difficult to speak of an articulation between colonizer and native since the determinate articulation is not to a society but directly to the land, a precondition of social organization. Since it is incoherent to talk of an articulation between human and things, this social relationship can be conceived of as a negative articulation. Settler colonies were (are) premised on the elimination of native societies. The split tensing reflects a determinate feature of settler colonization. The colonizers come to stay— invasion is a structure not an event<sup>31</sup>.

---

<sup>30</sup> Patrick Wolfe. *Settler colonialism and the transformation of anthropology*. Cassell, 1999. p.1.

<sup>31</sup> *Ibid.*, p.2.

Le colonisateur a un objectif bien précis à son arrivée : celui de dominer, de déposséder et d'asseoir son autorité sur les territoires. Wolfe pense que le seul moyen pour résister à cette idée d'expropriation est que les Autochtones restent sur leur territoire : « To get in the way all the native has to do is stay at home<sup>32</sup>. » Cette idée est incompatible avec certaines cultures autochtones, comme l'a montré Kapesh en ce qui concerne la sédentarisation forcée de son peuple : « nous ne demeurions jamais longtemps au même endroit, nous nous déplaçons constamment. » (Kapesh 159) Les Innus, peuple autochtone auquel appartient Kapesh, sont naturellement nomades, ils se déplacent d'un lieu à un autre; de cette façon, ils ont une connaissance intime de leur territoire et rien ne leur échappe. Le colonisateur, conscient de cette réalité, décide de mettre en place plusieurs stratégies afin de maintenir les Autochtones sur un même lieu :

[...] le Blanc avait déjà commencé à aller du côté de l'arrière-pays où nous, les Indiens, avions toujours vécu. En échange, il voulait faire de sorte que nous sédentarisons du côté de son territoire à lui, au bord de la mer. Voilà l'unique raison pour laquelle c'est à Sept-Îles, au bord de la mer, qu'il a construit notre école. Il voulait, sans nous le laisser savoir, nous enlever notre territoire en retour de quoi il nous donnait le sien. [...] Pour ma part, j'incline à penser que c'était uniquement pour nous faire du tort, pour nous faire disparaître, pour nous sédentariser, nous les Indiens, afin que nous ne dérangions pas le Blanc pendant que lui seul gagne sa vie à même notre territoire. (Kapesh p. 67)

En ces termes, Kapesh rappelle que le colonisateur, dans son intention de confisquer les territoires autochtones et d'en tirer profit, a construit des écoles pensionnaires que fréquenteront les enfants autochtones et qui obligeront donc les parents à se sédentariser sur les lieux choisis par le colon pour ne pas s'éloigner de leur progéniture. Pour Kapesh, ces initiatives du colonisateur n'ont pas comme objectif le bien-être des Autochtones; au contraire, c'est pour leur causer des préjudices qui vont même au-delà de l'expropriation.

Le territoire joue un rôle très important dans la vie et la survie de l'être humain. Dans un article intitulé « Settler Colonialism and the Elimination of the Native » (2006), Wolfe réitère

---

<sup>32</sup> *Ibid.*, p.1.

l'importance du territoire : « Land is life or, at least, land is necessary for life<sup>33</sup>. » Dans la même optique, Marie-Claire Nadeau, dans sa présentation intitulée « Entendez-vous Nutshimit parler », cite Escobar qui définit le territoire comme suit :

Le territoire, en tant que concept et en tant que pratique, représente bien plus qu'un support à la vie et à sa reproduction. Il est l'espace biophysique et épistémique dans lequel la vie *s'énacte* en accord avec une ontologie particulière et devient « monde ». Dans les ontologies relationnelles, les humains et les non-humains – ce qui est organique et non-organique aussi bien que ce qui est surnaturel ou spirituel – font partie intégrante du monde, de par les interrelations multiples qu'ils entretiennent en tant qu'êtres sensibles<sup>34</sup>.

Cette caractéristique territoriale n'est pas étrangère aux Autochtones : « So far as Indigenous people are concerned, where they are is who they are, and not only by their own reckoning<sup>35</sup>. »

Les Autochtones accordent une grande importance à leur territoire, qui est pour eux le socle même de leur existence.

Malgré l'ancrage entre le territoire et les Autochtones, le colonisateur a un seul objectif : celui d'éliminer le colonisé et de posséder son territoire, même si le colonisateur ne le signale pas aussi explicitement. Comme le dit Wolfe,

Whatever settlers may say—and they generally have a lot to say—the primary motive for elimination is not race (or religion, ethnicity, grade of civilization, etc.) but access to territory. Territoriality is settler colonialism's specific, irreducible element<sup>36</sup>.

La question de l'obtention du territoire est indiscutable et ne suscite aucun débat. C'est ce que Wolf qualifie de « logique d'élimination », qui ne permet aucune idée de permanence de la part des sociétés colonisées : « it strives for the dissolution of native societies<sup>37</sup>. » Cette société devient

---

<sup>33</sup> Patrick Wolfe. « Settler colonialism and the elimination of the native ». *Journal of Genocide research*, vol. 8, no 4, 2006, p.387.

<sup>34</sup> Escobar, cité dans Marie-Claire Nadeau, « Entendez-vous Nutshimit parler », Présentation dans le cadre du cours FRN 426 Indigenous Literatures of Canada or the Francophone World, Université de Victoria, 2 mars 2022, p.11.

<sup>35</sup> Patrick Wolfe, « Settler colonialism and the elimination of the native », *op. cit.* p.3.

<sup>36</sup> *Ibid.*, p.3.

<sup>37</sup> *Ibid.*, p.3.

une cible de destruction et est susceptible d'être remplacée par les structures de l'administration coloniale : « settler colonialism destroys to replace<sup>38</sup>. »

L'accès au territoire des colonisés et les rapports de force inégaux initiés par le colonisateur sont dénoncés avec fermeté chez Césaire :

Moi, je parle de milliers d'hommes sacrifiés au Congo-Océan. Je parle de ceux qui, à l'heure où j'écris, sont en train de creuser à la main le port d'Abidjan. Je parle de millions d'hommes arrachés à leurs dieux, à leur terre, à leurs habitudes, à leur vie, à la vie, à la danse, à la sagesse. Je parle de millions d'hommes à qui on a inculqué savamment la peur, le complexe d'infériorité, le tremblement, l'agenouillement, le désespoir, le larbinisme. (Césaire p.19)

À l'instar de Wolfe, pour Césaire, le colonisateur n'occupe le territoire du colonisé que pour lui causer des préjudices, donner à ce territoire de nouvelles orientations qui font du tort au colonisé, et établir une société complètement bouleversée au profit du colonisateur. Le colonisé est poussé au travail forcé et est interdit d'accès sur certaines parties de son propre territoire. Le colonisateur, étant dans un milieu différent du sien, pour réussir efficacement sa mission, doit faire abandonner au colonisé ses normes et habitudes et lui enseigner les siennes.

Kapesh, de son côté, dans l'extrait déjà cité plus haut (cf. p. 31), indique que le « Blanc » n'a demandé aucune permission lorsqu'il a décidé de faire usage des territoires sur lesquels vivent les Autochtones afin que lui seul puisse profiter de la vie, et cela montre que les questions autour des territoires entre le colonisateur et le colonisé représentent un tournant majeur dans les rapports des parties prenantes. Césaire fait la même observation quand il condamne fermement les conséquences du colonialisme, comme l'a fait Wolfe : « Moi, je parle de sociétés vidées d'elles-mêmes, de cultures piétinées, d'institutions minées, de terres confisquées, de religions assassinées, de magnificences artistiques anéanties, d'extraordinaires possibilités supprimées. (Césaire p. 19)

---

<sup>38</sup> *Ibid.*, p.3.

La logique d'élimination continue et progresse en remplaçant du coup ce qui est détruit : « Après être arrivé chez nous, il nous a pris pour nous enseigner sa façon de vivre à lui, il nous a donné toutes choses de sa culture et il nous a fourni tous les services des Blancs : maisons, école, dispensaire. » (Kapesch p.15) En fournissant ces services, le colonisateur pense détruire les couches importantes de la société autochtone telles que la culture, la langue, l'organisation sociale, la vie quotidienne :

À présent, nous voyons et comprenons les raisons pour lesquelles le Blanc a voulu nous apprendre sa culture : il ne voulait que nous maltraiter, il ne voulait que rire de nous et il ne voulait que nous insulter.

[...] Après nous avoir enseigné sa culture et avoir en retour détruit la nôtre, vraiment le Blanc aujourd'hui n'est satisfait que de lui-même et nous, les Indiens, il nous place tout à fait au bas de l'échelle : il est incapable de nous considérer comme il se considère lui-même et il est incapable de nous accorder les mêmes droits que ceux qu'il s'accorde à lui-même. (Kapesch p.139)

Que retient Césaire de cette visée du colonialisme qui consiste à inculquer aux colonisés la culture, l'éducation, la langue du maître? Les mesures mises en place pour lutter contre l'insécurité, en réalité, ne sont pas appliquées de la même façon comme c'est le cas en Occident :

Sécurité? Culture? Juridisme? En attendant, je regarde et je vois, partout où il y a, face à face, colonisateurs et colonisés, la force, la brutalité, le sadisme, le heurt et, en parodie de la formation culturelle, la fabrication hâtive de quelques milliers de fonctionnaires subalternes, de boys, d'artisans, d'employés de commerce et d'interprètes nécessaires à la bonne marche des affaires. (Césaire p. 18)

En somme, pour Wolfe, la vie en communauté, la présence des Autochtones sur le territoire et son occupation constituent un frein majeur dans l'atteinte des objectifs de la logique d'élimination, qui consiste à ne donner aucune chance aux Autochtones de s'affranchir et de pouvoir contrôler leur territoire et, plutôt, à les asservir et les assimiler afin d'avoir un accès total aux territoires.

Ce dessein du colonialisme de peuplement est complètement différent de la domination exercée dans d'autres territoires où l'objectif est plutôt d'accaparer la main d'œuvre autochtone, comme l'avait déjà avancé Veracini. Le chercheur va encore plus loin en citant Albert Memmi

qui, de son côté, stipule que « some colonised people are relatively more privileged than others, but the coloniser knows ‘that the most favored colonized will never be anything but colonized people’ and that ‘certain rights will forever be refused them’ »<sup>39</sup>. Malgré les inégalités qui existent entre les colonisés, ceux-ci ne seront jamais supérieurs ou même égaux au colonisateur. Le colonisé restera colonisé et inférieur. Césaire insiste sur cette exploitation du colonisé :

J’ai parlé de contact. Entre colonisateur et colonisé, il n’y a de place que pour la corvée, l’intimidation, la pression, la police, l’impôt, le vol, le viol, les cultures obligatoires, le mépris, la méfiance, la morgue, la suffisance, la muflerie, des élites décérébrés, des masses avilies. Aucun contact humain, mais des rapports de domination et de soumission qui transforment l’homme colonisateur en pion, en adjudant, en garde-chiourme, en chicote et l’homme indigène en instrument de production. A mon tour de poser une équation : colonisation = chosification. (Césaire p. 18-19)

Pour Césaire, la collaboration initiée par le colonisateur avec le colonisé ne vise pas à le rendre heureux, comme l’a déjà avancé le colonisateur à travers le concept de « mission civilisatrice », mais plutôt à créer l’injustice et la domination afin de mieux profiter des services du colonisé.

L’institutionnalisation des travaux obligatoires et l’avidité économique éperduent instaurée par les administrations coloniales ont suscité pas mal de débats; c’est le cas de l’intervention de Thuram en ce qui concerne le rôle majeur du Code de l’indigénat, qui constitue un élément significatif du système colonial :

« Travail obligatoire » n’est qu’un autre mot pour désigner un travail d’esclave, non rémunéré et exercé dans des conditions innommables. En Cochinchine, au Cambodge, dans l’Anam et le Tonkin, au Laos..., la France peuple le pays de colons pour y développer des activités agricoles (riz, café, thé, bois exotiques...). Les autorités se donnent le droit de réquisitionner des vies indigènes pour construire des hôpitaux destinés aux Blancs et rénover des pistes, des routes, des voies ferrées, afin de transporter les matières premières vers les ports et la métropole. La construction de la ligne Congo-Océan, cette voie ferrée de 512 kilomètres de long reliant, dans l’actuelle République du Congo, les villes de Pointe-Noire et de Brazzaville, via le massif du Mayombe, en est un exemple<sup>40</sup>.

---

<sup>39</sup> Albert Memmi cite par Lorenzo Veracini. « Introducing, Settler colonial studies ». *Settler colonial studies*, vol. 1, no. 1, 2011, p. 2.

<sup>40</sup> Lilian Thuram. *La pensée blanche*. Mémoire d’encrier, 2020. pp. 85-86.

Thuram n'a pas hésité à exposer dans son ouvrage les actes ignobles perpétrés par les administrations coloniales, notamment celle de la France. Comme Césaire et Kapesch, Thuram pense que les activités sur les territoires des colonisés sont menées uniquement dans l'intérêt de l'administration coloniale. La vie des indigènes ne signifiait absolument rien pour les colons car ils ne sont pas vus comme des citoyens français, mais plutôt comme des *sujets* français. Cette analyse de Thuram s'apparente à la définition du colonialisme par Veracini où les fruits du labeur de l'indigène sont la chose la plus convoitée par l'administration de la métropole. De même, Thuram n'est pas loin de Césaire qui pense que la colonisation correspond à une « chosification ».

À travers leurs travaux, Wolfe et Veracini nous permettent de comprendre nettement qu'il existe une distinction entre le colonialisme de peuplement pratiqué en Amérique du Nord et le colonialisme pratiqué dans les colonies d'Afrique ou des Caraïbes. Le colonialisme de peuplement, contrairement au colonialisme, n'a pas besoin de la main d'œuvre du colonisé; ce qui intéresse le colonisateur est le territoire sur lequel vivent les colonisés. Ces derniers doivent le désertir afin que le colonisateur puisse en prendre le contrôle. Cette différenciation élucidée par les deux chercheurs aide à comprendre la position des auteurs de notre corpus. Kapesch, membre de la nation innue située sur le territoire colonial du Québec, illustre minutieusement cette particularité du colonialisme de peuplement en énumérant les faits qui ont marqué les grandes étapes de cette période comme la dépossession du territoire, le mensonge, la sédentarisation forcée, les fausses représentations des Autochtones à travers les médias, la brutalité policière, les mécanismes judiciaires pour défavoriser les Autochtones, etc. En revanche, Césaire, citoyen afro-descendant de la Martinique, collectivité territoriale de la République française, dénonce avec véhémence le colonialisme tel que défini par Veracini dans lequel les colonisés sont utilisés pour effectuer des travaux de dur labeur profitant principalement aux intérêts de la métropole.

En somme, l'administration coloniale au Québec est différente de celle instaurée en Afrique et dans les Caraïbes; il s'agit davantage de colonialisme de peuplement au Québec et de colonialisme en Afrique et dans les Caraïbes. Le colonialisme de peuplement insiste systématiquement sur l'opposition de toute permanence et contrôle autochtones sur le territoire où s'établissent les colons; dans sa quête pour se maintenir permanemment sur le territoire, le colonisateur cherche à éliminer les Autochtones de ce même territoire pour éviter toute concurrence. Le colonialisme comme il est pratiqué en Afrique et dans les Caraïbes, de son côté, ne cherche pas à éliminer les peuples indigènes ou afro-descendants, mais plutôt à les y maintenir pour tirer profit de leurs efforts en termes de travail.

## **DOMINATION POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE**

Les prémisses de la réflexion sur la domination politique et économique des espaces colonisés par la métropole française coïncident avec l'abolition de l'esclavage de 1848 par le Gouvernement provisoire de la Deuxième République. L'avènement de la Troisième République en 1870 marque le début d'une nouvelle époque coloniale — le Second Empire colonial français — bien que l'Algérie fut déjà une colonie depuis 1830. Parmi les nations impérialistes européennes qui ont décidé de s'aventurer dans les colonies, la France est fière de vouloir propager sa civilisation, qu'elle juge supérieure à toute autre, et de faire de cette aventure un rehaussement du niveau de vie et de la capacité intellectuelle de ses sujets. Elle baptise cette initiative « Mission civilisatrice », concept que j'ai défini en introduction.

Avant d'aborder les questions politiques et économiques dans les colonies, il est important de comprendre les idées fondamentales de la Mission civilisatrice, qui sont en rapport étroit avec

la politique et l'économie. Dans son ouvrage intitulé *A Mission to Civilize – The Republican Idea of Empire in France West Africa, 1895-1930*, Alice L. Conklin capture dans son intégralité les enjeux et prémices de ladite mission :

From about 1870, when France began to enlarge its holdings in Africa and Indochina, French publicists, and subsequently politicians, declared that their government alone among the Western states had a special mission to civilize the indigenous peoples now coming under its control – what the French called their *mission civilisatrice*.

This idea of a secular *mission civilisatrice* did not originate under the Third Republic, it nevertheless acquired a particularly strong resonance after the return of democratic institutions in France, as the new regime struggled to reconcile its aggressive imperialism with its republican ideals. The notion of a civilizing mission rested upon certain fundamental assumptions about the superiority of French culture and the perfectibility of humankind. It implied France's colonial subjects were too primitive to rule themselves, but were capable of being uplifted. It intimated that the French were particularly suited, by temperament and by virtue of both their revolutionary past and their current industrial strength, to carry out this task. Last but not least, it assumed that the Third Republic has a duty and the right to remark "primitive" cultures along lines inspired by the cultural, political, and economic development of France<sup>41</sup>.

En effet, la mission civilisatrice a des origines qui précèdent la Troisième République. Par exemple, lors de son discours contre la traite négrière en 1790, Mirabeau, héros de la Révolution française et ami des fondateurs de la physiocratie<sup>42</sup>, lisait une allocution écrite par Etienne Clavière, cofondateur de la *Société des amis des Noirs*; il déclarait :

L'Europe et l'Amérique commerçante s'uniront pour aider aux heureux développements que prendra l'Afrique; elles échangeront leurs matières manufacturées contre ses matières brutes, les instruments de leurs propres richesses contre les productions de son sol... Outre les gommés, la cire, l'ambre gris, le miel, l'ivoire, l'argent, la laine, les pelleteries de tout genre, l'or... Entendez-vous, marchands d'esclaves? ... l'or! outre les bois les plus précieux, les drogues les plus rares, toutes les sortes de poivre et d'épiceries... l'indigo, le coton de première qualité, et pour des prix très inférieurs à ceux de tous les marchés connus; vous y trouveriez enfin la canne à sucre, ce fatal prétexte de tant d'atrocités, dont nous enseignerions si facilement la culture aux Africains libres [...]<sup>43</sup>.

---

<sup>41</sup> Alice L. Conklin. *A Mission to Civilize – The Republican Idea of Empire in France West Africa, 1895-1930*, Stanford University Press, Stanford, 1997, pp. 1-2.

<sup>42</sup> École de pensée économique fondée au 18<sup>e</sup> siècle en France qui a pour thèse centrale l'agriculture comme pivot de l'économie; pour la physiocratie, l'économie doit avoir un statut libéral.

<sup>43</sup> Dorigny Gainot. « L'économie politique en France et les origines intellectuelles de la "Mission civilisatrice" en Afrique », cité par Perille Røge, Marion Leclair. *Dix-huitième siècle*, no 44, 2012, pp. 120.

À propos de ce discours de Mirabeau, Marcel Dorigny et Bernard Gainot, dans leur ouvrage *La Société des Amis des Noirs 1788-1799*, paru en 1998, soutiennent que le sort de l’Afrique est déjà scellé et confié aux prochains capitalistes et politiciens français par la *Société des amis des Noirs* dès la fin du dix-huitième siècle. Ils citent l’exemple de Nicolas Baudeau, fondateur du quotidien *Éphémérides du citoyen*. Ce quotidien était destiné, au départ, aux activités de plusieurs disciplines, mais finit par être dominé par les activités de la politique économique des physiocrates qui plaident pour « le travail libre et le libre-échange ». C’est donc à partir des physiocrates que les mouvements anti-esclavagistes ont vu le jour. Cependant, Baudeau, évoquant le mécanisme déplaisant de la production de la canne à sucre dans les Antilles anglaises, fait une proposition en ce qui concerne l’Afrique :

Eh bien! dès le premier voyage, ces marchands d’hommes qui vont à la traite des nègres, n’auraient qu’à demander des cannes de sucre, au lieu de demander des créatures humaines; on les leur donnerait grosses, succulentes, délicieuses, car toute l’Afrique en est pleine; les hommes et les animaux en vivent habituellement là, suivant le rapport unanime des voyageurs et des géographes. Le sucre serait donc infiniment plus commun et moins cher pour les consommateurs anglais, si l’on eût pris le parti le plus simple et le plus naturel, celui de laisser les nègres dans leur propre pays cultiver leurs cannes en paix, et de leur donner l’eau-de-vie, le fer, les verroteries et les autres marchandises d’Europe en échange, non pas de leurs enfants ou de leurs voisins, mais de leur sucre brut et de leur indigo; car cette plante y croit aussi tout naturellement<sup>44</sup>.

Pour Baudeau, le commerce des esclaves africains est absurde et mérite alors d’être arrêté. Il pense que l’objectif qui consiste à faire du profit en exportant les Africains en Amérique pour cultiver le sucre dans les plantations est toujours possible malgré l’abolition de l’esclavage car les terres africaines sont très fertiles et propices à la culture de canne à sucre.

Pierre Joseph André Roubaud, physiocrate, dans son ouvrage *Histoire Générale de l’Asie, de l’Afrique et de l’Amérique*, de son côté, propose ceci :

---

<sup>44</sup> *Ibid.*, pp. 123-124.

Peut-on se représenter sans peine une contrée qui a presque dix mille lieues de côte, un très grand nombre de rivières larges et profondes, des peuples innombrables et un terrain de la meilleure qualité, entièrement négligée, et ses habitants dans un état d'ignorance presque égale à celle des brutes? Ne serait-il pas plus humain d'introduire la religion chrétienne, le commerce et les arts chez les habitants de l'Afrique, et de leur donner le goût des commodités et des agréments de la vie, que de les acheter pour en faire des esclaves, et que de laisser sans culture une si belle contrée pour continuer un commerce si contraire à toutes les doctrines chrétiennes et aux notions communes de la conscience<sup>45</sup>?

Roubaud pense que l'Afrique est un vaste champ qui pourrait être exploité et faire énormément de profit à travers la culture de la terre, principalement l'agriculture. L'agriculture, pour les physiocrates, représente la principale source de richesse comme l'avait prouvé Quesnay, rédacteur en chef des *Éphémérides du citoyen*. Pour ce faire, ce projet ne doit pas être confié aux Africains; il faut être sur place pour mieux administrer cette affaire. Il faut donc avoir recours à la religion, au commerce, aux arts qui ne font pas partie intégrante de cette société africaine non civilisée et attardée de lumière.

Faisant le bilan économique des conséquences de la colonisation, Césaire donne son opinion ainsi : « Je vois bien [les admirables civilisations] condamnées à terme - dans lesquelles [la colonisation] introduit un principe de ruine : Océanie, Nigeria, Nyassaland. Je vois moins bien ce qu'elle a apporté. Sécurité? Culture? Juridisme? (Césaire p.18) » De plus, dans l'extrait cité plus haut, (cf. p.35) Césaire insiste que le lien entre le colonisateur et le colonisé n'est pas à l'avantage de ce dernier; plutôt, ce lien donne place à la corvée, l'intimidation, la pression, la police, l'impôt, le vol, les cultures obligatoires, le mépris, la méfiance, la morgue, la suffisance, et bien d'autres maux. Césaire pense que ces contacts ne sont pas des contacts humains dans lesquels le colonisé serait vu comme un être semblable au colonisateur; il est plutôt traité en « instrument de production » et les rapports entretenus sont donc des rapports de domination et de soumission.

---

<sup>45</sup> *Ibid.*, p. 127.

Pour Césaire, la colonisation n'a rien de positif économiquement parlant : les colonies britanniques en Afrique et en Océanie sont de bons exemples à énumérer. Pour mieux réussir cette politique économique, les administrations coloniales préparent brièvement quelques colonisés dont la formation n'est pas suffisante; comme l'avait mentionné Albert Memmi, le colonisé ne sera jamais à la hauteur du colonisateur, quelle que soit son savoir, qui sert uniquement à la « bonne marche des affaires ». Césaire poursuit : « [...] je parle de sociétés vidées d'elles-mêmes, de cultures piétinées, d'institutions minées, de terres confisquées, de religions assassinées, de magnificences artistiques anéanties, d'extraordinaires *possibilités* supprimées. [...] (Césaire p. 19) » Aussi, dans l'extrait cité en amont (cf. p. 33), Césaire mentionne les colonisés utilisés et sacrifiés au travail forcé par les colonisateurs au Congo et à Abidjan, ainsi que des millions de colonisés à qui, la tolérance à leurs dieux, l'accès à leurs terres, la liberté à leurs habitudes, la permission à leur vie, le pouvoir à la vie, la familiarité à la danse et à la sagesse ont été interdits.

Le colonisé n'est pas considéré comme étant humain; il est utilisé pour satisfaire les besoins économiques du colonisateur en payant l'impôt, le travail forcé. Le colonisé travaille pour produire les cultures d'exportation comme l'avaient suggéré les physiocrates bien avant les débuts du Second Empire colonial.

La question de la politique économique de la colonisation est assez élaborée par Césaire.

Il l'évoque dans toute sa plénitude :

Moi je parle d'*économies* naturelles, d'*économies* harmonieuses et viables, d'*économies* à la mesure de l'homme indigène désorganisées, de cultures vivrières détruites, de sous-alimentation installée, de développement agricole orientée selon le seul bénéfice des métropoles, de rafles de produit, de rafles de matières premières. (Césaire pp.19-20)

Césaire pense que le système économique instauré par les métropoles en Afrique et dans les autres colonies est mis en place uniquement pour favoriser les métropoles. Les cultures de base

initialement pratiquées dans les colonies sont abandonnées en faveur de celles imposées par les métropoles. Les ex-colonies européennes qui ont fait de la culture de la métropole une priorité réalisent aujourd'hui un déficit économique.

Qu'en est-il de la situation économique des travailleurs indigènes? Cette question pour Césaire a été toujours préoccupante. Pendant sa carrière de politicien à l'Assemblée nationale, en tant que membre du parti communiste français, il ne cesse de s'attaquer à la prolétarianisation des colonies :

On me parle de civilisation, je parle de prolétarianisation et de mystification. Pour, ma part, je fais l'apologie systématique des civilisations para-européennes. Chaque jour qui passe, chaque déni de justice, chaque matraquage policier, chaque réclamation ouvrière noyée dans le sang, chaque scandale étouffé, chaque expédition punitive, chaque car de C.R.S.<sup>46</sup>, chaque policier et chaque milicien nous fait sentir le prix de nos vieilles sociétés. [...] C'étaient des sociétés pas seulement anté-capitalistes, comme on l'a dit, mais aussi *anti-capitalistes*. (Césaire p. 20)

Césaire s'attaque ici au système salarial imposé par le capitalisme, un système inconnu des indigènes et qui fonctionne en leur défaveur. Dans cette même optique, Kapesh dépeint et dénonce le système salarial au Québec :

Pour ce qui est du chantier que j'ouvrirai sur vos terres, il n'y a que moi, qui suis Blanc, qui gagnerai ma vie tant que je vivrai parce que le travail salarié fait partie de ma culture à moi, Blanc. Réfléchissez bien au travail salarié que je vais introduire dans votre territoire. Vous les Indiens, attention que je vous trompe et attention de vous tromper vous-mêmes. Le travail salarié qu'il aura dans votre territoire, ce ne sera pas pour vous rendre heureux, vous les Indiens : ce n'est pas votre façon à vous de gagner votre vie. Il pourrait peut-être arriver sur le chantier que le Blanc n'ait pas besoin de l'Indien, de celui qui n'a pas sa carte de compétence par exemple. Et vous, les Indiens, comment gagnerez-vous votre vie à l'avenir, pensez-vous? (Kapesh 19-21)

Kapesh, dans ce passage, fait parler l'opresseur, et elle pense que si le colonisateur voulait coopérer en toute honnêteté, il se serait exprimé comme dans le passage ci-dessus. Puisque le « Blanc » n'a pas été en mesure de dévoiler son plan ouvertement aux Autochtones, ses objectifs

---

<sup>46</sup> Compagnies républicaines de sécurité, corps spécialisé de la Police nationale française aux missions diversifiées dont des détachements ont notamment été créés en Martinique, en Guadeloupe et à La Réunion.

sont alors camouflés par la tromperie et le mensonge. À l'instar de Césaire, Kapesh critique la prolétarisation, qui est d'origine européenne et qui consiste à rendre la vie du travailleur misérable, comme l'a si bien démontré le philosophe allemand Karl Marx dans son célèbre ouvrage *Le manifeste du parti communiste* en 1848.

Le travail salarié, en dehors de rendre les colonisés misérables, couvre d'autres domaines très sensibles qui ont des effets négatifs sur la vie de ces derniers. Qu'en est-il des animaux, de la culture et du rapport humain-nature des colonisés?

Après que j'aurai instauré le travail salarié sur vos terres, vous ne devrez pas me déranger et je vous interdirai vos animaux. Voici tout ce que je pourrai faire pour vous, les Indiens : à chaque famille, une fois par mois, je donnerai un peu d'argent, je vous donnerai des maisons et je vous enseignerai ma culture. C'est ce que je ferai pour que vous, les Indiens, deveniez sédentaires. Qu'en pensez-vous? Aimerez-vous demeurer constamment au même endroit toute votre vie? Pensez-vous ne jamais connaître l'ennui? [...] C'est par l'argent et les maisons que je vous donnerai et toutes les autres choses que je vous distribuerai que vous vendrez votre territoire et votre culture. Aujourd'hui encore, je vous donne tout ce que vous me demandez mais plus tard, quand vous aurez fini de vendre votre culture et votre territoire, n'allez pas penser que je vous donnerai des choses comme je le fais à présent. (Kapesh p. 23)

Kapesh ne déplore pas uniquement les effets monétaires du travail salarié, mais aussi les conséquences comme la sédentarisation forcée, l'interdiction aux colonisés d'avoir accès à leurs animaux et la perte de leur culture. Pour Kapesh, le « Blanc » a donné une piètre somme d'argent et en retour, toute la vie des Autochtones est prise en otage. On assiste à une sorte de semi-commerce par troc où l'une des deux parties fait usage d'argent pour des négociations superficielles.

À partir de la *Société des amis des Noirs*, en passant par les physiocrates et en arrivant enfin à la politique coloniale de la Troisième République, force est de constater que la politique économique de la métropole, rebaptisée « mission civilisatrice », a été bien longtemps préméditée en vue de

mieux tirer profit des richesses des colonies. De leur côté, Césaire et Kapesh ne reconnaissent dans leurs œuvres aucun bénéfice au système colonial. Ils pensent tous deux que la colonisation n'a aucun lien avec la civilisation, au contraire de ce qui est avancé par les administrations coloniales. En matière d'économie, de territoire et de politique, Césaire enregistre la pauvreté, le travail forcé, l'exploitation, l'intimidation, la destruction des systèmes d'organisation indigènes et l'imposition de systèmes d'extorsion importés d'Europe. Kapesh, elle, prend en compte le vol, l'exploitation et la confiscation territoriales, l'intimidation, l'oppression, l'acculturation, le mensonge, la police, la prison, les tribunaux et la domination, pour ne citer que ces désavantages. Ainsi, il est possible d'affirmer que le *Discours sur le colonialisme* de Césaire et *Je suis une maudite sauvagesse* de Kapesh contribuent tous les deux à rétablir une certaine vérité au projet colonial, qui est un projet suprémaciste racial dont l'objectif principal est d'enrichir la métropole, et non pas de propager la « civilisation » française à travers le monde.

## **CHAPITRE 2 : ANALYSE DU DISCOURS**

Cette partie de mon projet concerne l'analyse discursive du corpus soumis à l'étude. Il sera pertinent de montrer comment Césaire et Kapeshe, à leur façon, accusent et combattent l'administration coloniale, et défendent et soutiennent la cause des opprimés et des victimes de la colonisation. Pour ce faire, il sera question ici de parler brièvement de l'avènement de la rhétorique, pour ensuite déceler les techniques rhétoriques adoptées par les deux auteurs, ainsi que leur usage du dialogisme et de la polyphonie, afin de décoder leurs objectifs vis-à-vis de la critique de la colonisation. Afin de rendre toutes ces techniques plus concrètes et pertinentes, je les illustrerai par des extraits tirés des deux discours.

### **LA RHÉTORIQUE**

La rhétorique est la capacité langagière d'un rhéteur à persuader son auditoire. Les études sur la rhétorique font leurs débuts dans la Grèce antique. Lorsque la guerre civile éclate en Grèce vers 465 av. J.-C., la rhétorique devient un élément majeur dans la résolution des conflits, notamment lors des grands procès judiciaires, en particulier pour les questions de litige foncier. Pour récupérer leurs biens des mains des tyrans, les plaideurs, qui ne peuvent pas faire appel à des avocats, doivent se défendre tout seuls : il est donc important pour eux d'avoir recours aux techniques rhétoriques pour convaincre les juges. Platon, dans son dialogue *Gorgias*, fait partie des premiers antagonistes

qui ont pris une position accusatrice, affirmant que la rhétorique est une pratique à motivation politique adoptée par les sophistes<sup>47</sup>.

Aristote, quant à lui, entre en contradiction avec quelques-uns de ses contemporains, notamment avec Platon qui pense que la rhétorique est une manipulation de l'auditoire. Aristote conceptualise autrement la rhétorique et écrit un ouvrage dans lequel il systématise cette discipline. Pour lui, la rhétorique est composée de trois dimensions importantes : l'éthos, qui concerne l'intégrité, la crédibilité et le pouvoir de séduction exceptionnel du rhéteur; le pathos, qui concerne les efforts du rhéteur à émotionnellement préparer son auditoire à recevoir son discours; et le logos, qui a affaire avec le contenu du discours<sup>48</sup>. En effet, pour être persuasif, l'orateur doit s'assurer que les trois aspects sont bien élaborés dans son discours. Dès lors, les études sur la rhétorique deviennent un domaine qui attire et fascine un grand nombre de penseurs, mais qui ne connaît quand même qu'un succès moyen<sup>49</sup>. Ce n'est que vers la moitié du XX<sup>e</sup> siècle qu'une nouvelle génération de penseurs a choisi de travailler à nouveau sur la thématique. Cette nouvelle génération fait ses débuts aux États-Unis avec Burke Duva Kenneth, Donald C. Bryant et Campbell George, pour ne citer que ceux-là. Dans son article intitulé « Rhetoric: Its Function and Its Scope », publié en 1953, Bryant explique que la rhétorique, telle qu'étudiée et conceptualisée par Aristote, se limite aux discours prononcés devant les assemblées législatives et les tribunaux. Bryant compte aller au-delà de cette acception limitée de la rhétorique en l'appliquant à toute forme de discours<sup>50</sup>.

---

<sup>47</sup> Bertrand Buffons « Chapitre premier. L'homme et la parole », dans *La parole persuasive. Théorie et pratique de l'argumentation rhétorique*, sous la direction de Bertrand Buffon. Paris, Presses universitaires de France, « L'Interrogation philosophique », 2002, p. 19-33.

<sup>48</sup> Aristote, *Rhétorique*, Paris, Gallimard, 1991.

<sup>49</sup> Alexandre Motulsky Falardeau, *La rhétorique aujourd'hui*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2018.

<sup>50</sup> Donald C. Bryant, « Rhetoric: Its function and its scope », *Quarterly Journal of Speech*, 39, pp. 403-424, 1953. Cf. pp. 23-24, où je m'inscris dans la lignée de Bryant pour mon travail.

## STRATÉGIES RHÉTORIQUES DE LA PERSUASION

Le dessein de tout discours est d'atteindre une finalité persuasive. Un tel discours doit cependant être doté d'une stratégie d'ensemble. Comme je l'ai mentionné, cette stratégie doit prendre en compte l'éthos, le pathos et le logos. Le pathos joue un rôle déterminant dans ce trio, puisque « toute prise de parole tient toujours compte de l'auditoire, du lecteur ou du destinataire. C'est un rituel qui consiste à établir le meilleur contact possible avec celui-ci<sup>51</sup> ». Le rhéteur procède de cette manière pour susciter l'adhésion de son auditoire et pour créer un sentiment de familiarité avec celui-ci. Cette stratégie rhétorique est exploitée depuis les premiers penseurs de la rhétorique classique. Césaire et Kapesh utilisent plusieurs stratégies de persuasion dans leurs textes; les prochains paragraphes s'attarderont à l'exorde, à la narration et à la confirmation tels qu'ils se manifestent dans chacun des textes du corpus.

## LA PERSUASION CHEZ CÉSAIRE

### L'EXORDE

L'ouverture du discours qui, de façon générale, consiste à capter l'attention et la bienveillance de l'auditoire en suivant une formule courtoise, prend une dimension différente et commence *ex abrupto* dans le *Discours sur le colonialisme*. Césaire commence par entamer le sujet proprement dit et attaque l'Europe et les bourgeois en lançant des propos provocateurs et abruptes :

Une civilisation qui s'avère incapable de résoudre les problèmes que suscite son fonctionnement est une civilisation décadente. Une civilisation qui choisit de fermer les yeux à ses problèmes les plus cruciaux est une civilisation atteinte. Une civilisation qui ruse avec ses principes est une civilisation moribonde. Le fait est que la civilisation dite « européenne », la civilisation « occidentale », telle que l'ont façonnée deux siècles de régime bourgeois, est incapable de résoudre les deux problèmes majeurs auxquels son existence a donné naissance : le problème du prolétariat et le problème du colonial; que, déferée à barre de la « raison » comme à la barre de la « conscience », cette Europe-là est

---

<sup>51</sup> George Ngal. *Lire le Discours sur le Colonialisme d'Aimé Césaire*. Présence Africaine, 1994. P. 35.

impuissante à se justifier; et que, de plus en plus, elle se réfugie dans une hypocrisie d'autant plus odieuse qu'elle a de moins en moins chance de tromper.

*L'Europe est indéfendable.* (Césaire p.5)

De prime abord, Césaire n'hésite pas à pointer du doigt les dirigeants européens et les systèmes politiques mis en place, qu'il taxe d'incompétence. Césaire pense que les dirigeants européens, plutôt que de faire face aux problèmes engendrés par l'idéologie politique européenne à l'origine des problèmes de la société, biaisent et rusent avec les opinions qui peuvent plutôt les régler.

Après cet incipit puissant, et avant de plonger dans la démonstration de sa thèse, Césaire dévoile avec un profond ressentiment ce qu'il trouve anormal et qui est désormais un fait connu universellement :

Le grave est que « l'Europe » est moralement, spirituellement indéfendable. Et aujourd'hui il se trouve que ce ne sont pas seulement les masses européennes qui incriminent, mais que l'acte d'accusation est proféré sur le plan mondial par des dizaines et des dizaines de millions d'hommes qui, du fond de l'esclavage, s'érigent en juges. On peut tuer en Indochine, torturer à Madagascar, emprisonner en Afrique Noire, sévir aux Antilles. Les colonisés savent désormais qu'ils ont sur les colonialistes un avantage. Ils savent que leurs « maîtres » provisoires mentent. Donc que leurs maîtres sont faibles. (Césaire p.6)

Césaire ne tarde pas à informer son auditoire du comportement des colonialistes européens qui tuent et torturent, et à quel point le reste du monde, incluant les Européens qui ne partagent pas cette idéologie, condamne de façon unanime les atrocités dans les colonies. Malgré toutes les férocités perpétrées envers les colonisés, une lueur d'espoir est envisageable : le colonialiste est vulnérable et peut être atteint, tout comme le colonisé.

L'agressivité dans les propos, la violence verbale et le mépris de l'accusé, chez Césaire, ne sont pas récents. Dans son poème *Cahier d'un retour au pays natal* (1939), Césaire fait pareil lorsqu'il commence ainsi :

Au bout du petit matin ...

Va-t-en, lui disais-je, gueule de flic, gueule de vache, va-t-en je déteste les larbins de l'ordre et les hannetons de l'espérance. Va-t-en mauvais gris-gris, punaise de moinillon. Puis je me tournai vers des paradis pour lui et les siens perdus, plus calme que la face d'une femme

qui ment, et là, bercé par les effluves d'une pensée jamais lasse je nourrissais le vent, je délaçais les monstres et j'entendais monter de l'autre côté du désastre, un fleuve de tourterelles et de trèfles de la savane que je porte toujours dans mes profondeurs à hauteur inverse du vingtième étage des maisons les plus insolentes et par précaution contre la force putréfiante des ambiances crépusculaires, arpentée nuit et jour d'un sacré soleil vénérien. Au bout du petit matin bourgeonnant d'anses frêles les Antilles qui ont faim, les Antilles grêlées de petite vérole, les Antilles dynamitées d'alcool, échouées dans la boue de cette baie, dans la poussière de cette ville sinistrement échouées<sup>52</sup>.

Au début de ce poème, Césaire s'acharne avec des propos implacables. Il n'accuse pas uniquement l'accusé, mais aussi l'opprimée : sa terre natale, les Antilles. Étant sûr de lui et des accusations envers l'ennemi, il fait usage de propos très durs et acharnés pour le discréditer. On voit donc que l'usage de l'exorde par Césaire dans son *Discours sur le colonialisme*, comme dans son œuvre précédente qui ne respecte pas les règles européennes de l'écriture, consiste à montrer et prouver à son auditoire que le colonisé, y compris lui-même, se démarque des normes préétablies par le colonisateur sur les plans politique et économique aussi bien que scriptural. En d'autres termes, Césaire se différencie sur tous plans en rapports avec la pensée et l'opinion de l'Europe.

## LA NARRATION

La narration est la deuxième partie du dispositif de persuasion. Elle « présente les faits relatifs au sujet abordé, exposé en apparence objectif, et portant toujours orienté selon les besoins de l'accusation ou de la défense », écrit le pédagogue Olivier Reboul. « Elle doit être faite avec clarté, brièveté et crédibilité<sup>53</sup>. » En d'autres termes, la narration a affaire avec les faits qui concernent un sujet central. Dans le cas qui nous concerne, il s'agira des faits en rapport avec le colonialisme et le prolétariat.

---

<sup>52</sup> Aimé Césaire. *Cahier d'un retour au pays natal*. Présence Africaine, 1983, p.7-8.

<sup>53</sup> Olivier Reboul. *Introduction à la rhétorique*. 2009, cité dans Alexandre Motulsky Falardeau. *La rhétorique aujourd'hui*. Presses de l'Université Laval, 2018, p. 19.

Ces faits, dans le *Discours sur le colonialisme* de Césaire, sont subdivisés en plusieurs catégories. Il y a par exemple le christianisme, la lutte contre les maladies et l'aide au développement, qui en somme résument la mission civilisatrice française. Ces faits, pour le rhéteur, n'ont malheureusement pas de lien avec le colonialisme :

Cela revient à dire que l'essentiel est ici de voir clair, de penser clair, entendre dangereusement, de répondre clair à l'innocente question initiale : qu'est-ce en son principe que la colonisation? De convenir de ce qu'elle n'est point; ni évangélisation, ni entreprise philanthropique, ni volonté de reculer les frontières de l'ignorance, de la maladie, de la tyrannie, ni élargissement de Dieu, ni extension du Droit, d'admettre une fois pour toutes, sans volonté de broncher aux conséquences, que le geste décisif est ici de l'aventurier et du pirate, de l'épicier en grand et de l'armateur, du chercheur d'or et du marchand, de l'appétit et de la force, avec, derrière, l'ombre portée, maléfique, d'une forme de civilisation qui, à un moment de son histoire, se constate obligée, de façon interne, d'étendre à l'échelle mondiale la concurrence de ses économies antagonistes. (Césaire p.6-7)

Pour le rhéteur, les motivations des colonialistes sont complètement différentes des actions menées sur place dans les colonies. Il pense que la colonisation est simplement une organisation d'aventuriers, de pirates, d'épiciers, de marchands qui, assoiffés de domination et de dictature, se sont acharnés sur ceux qui n'ont pas eu la chance de comprendre au préalable les raisons de cette aventure. Ainsi, la narration est utilisée par Césaire, dans son dispositif rhétorique, pour dévoiler les conspirations liées au mensonge colonial. Notons aussi que la confirmation, prochaine figure étudiée, contribue à la narration et au dispositif général de persuasion construit par Césaire dans son *Discours*.

## **LA CONFIRMATION**

Cette partie du dispositif de persuasion concerne les efforts du rhéteur pour avancer les preuves nécessaires pour étayer sa thèse et rejeter enfin les positions qui ne sont pas conformes à la sienne.

« La confirmation se fait en deux temps. Tout d'abord, il s'agit d'apporter les preuves soutenant

notre point de vue, puis de réfuter les arguments contraires à notre position<sup>54</sup> », écrit Alexandre Motulsky Falardeau.

Pour les preuves relatives à ses critiques de l'Europe et de la colonisation, le rhéteur n'hésite pas à énumérer les actes ignobles commis par les colonialistes :

Chaque fois qu'il y a au Viêt-Nam une tête coupée et un œil crevé et qu'en France on accepte, une fillette violée et qu'en France on accepte, un Malgache supplicié et qu'en France on accepte, il y a un acquis de la civilisation qui pèse de son poids mort, une régression universelle qui s'opère, une gangrène qui s'installe, un foyer d'infection qui s'étend et qu'au bout de tous ces traités violés, de tous ces mensonges propagés, de toutes ces expéditions punitives tolérées, de tous ces prisonniers ficelés et « interrogés », de cette jactance étalée, il y a le poison installé dans les veines de l'Europe, et le progrès lent, mais sûr, de l'ensauvagement du continent. (Césaire, p. 9-10)

Encore une fois, Césaire critique avec véhémence et sans retenue le caractère abominable de la colonisation, faisant usage d'expressions fortes et choquantes au sens propre du terme : « tête coupée », « œil crevé », « fillette violée », « Malgache supplicié », « prisonniers ficelés ». À travers ces expressions, le rhéteur cherche à convaincre son auditoire/lecteur de l'ampleur et de la gravité des actes commis dans les colonies et tolérés par les autorités de l'administration coloniale et de la métropole. Il ne se limite pas uniquement aux faits, mais affirme aussi avec certitude les conséquences liées directement et indirectement aux actes perpétrés sur ceux-là mêmes qui les commettent. Il fait usage de cette tournure pour mieux convaincre son auditoire qui n'est pas composé uniquement de victimes (les colonisés), mais aussi de colonialistes à qui appartient la civilisation et qui en chantent sans cesse les louanges afin de montrer sa supériorité.

Pour plus de précision et de clarté, le rhéteur donne dans la foulée un exemple de fait palpable comme conséquence des événements qui sont survenus à la suite d'une autre forme de « colonisation européenne » : le nazisme. Ce choix de Césaire de tirer des preuves issues de la Deuxième Guerre mondiale n'est pas un hasard : la Grande guerre a marqué l'esprit de tout le

---

<sup>54</sup> Alexandre Motulsky Falardeau. *La rhétorique aujourd'hui*. Presse de l'Université Laval, 2018, p. 19.

monde, notamment des Européens et de l'Europe tout entière, où certains des plus grands affrontements ont eu lieu. Cinq ans après la fin de la guerre et quatre ans à peine après le début du Procès de Nuremberg, Césaire publie son *Discours* aux éditions Réclame, en 1950. Il attire ainsi expressément l'attention de son auditoire sur un fait récent qui a bouleversé le monde entier et a donné naissance à un procès inédit. Contrairement au procès qui accuse les vaincus, le rhéteur, lui, inculpe l'Europe et ses dirigeants.

Son objectif, qui consiste à persuader son auditoire à travers les preuves avancées liées à la colonisation, au prolétariat et à la domination de l'Europe sur l'échiquier mondial, amène le rhéteur à faire un retour aux sources écrites par certains penseurs européens, fervents partisans de l'impérialisme et du colonialisme qui, au lieu de condamner ces anomalies, les vantent. Avant de mentionner la part de chacun de ces penseurs, Césaire commence toujours par une apostrophe suivie d'une série de phrases mettant en question l'état d'esprit de l'ennemi, encore une fois pour attirer l'attention de son auditoire :

Qui parle? J'ai honte à le dire : c'est *l'humaniste* occidental, le philosophe « idéaliste ». Qu'il s'appelle Renan, c'est un hasard. Que ce soit tiré d'un livre intitulé : *La Réforme intellectuelle et morale*, qu'il ait été écrit en France, au lendemain d'une guerre que la France avait voulu du droit contre la force, cela en dit long sur les mœurs bourgeoises [...]. Hitler? Rosenberg? Non Renan (Césaire p. 12).

Césaire mentionne en effet les noms et l'importance de ces penseurs sans omettre leur contribution à la pensée coloniale, sur le plan intellectuel, et l'importance des lieux fréquentés par ces mêmes intellectuels : la France. Ce sont des penseurs clés qui, par leurs écrits et interventions verbales, ont contribué à l'amplification et à la théorisation des actes barbares dénoncés dans le *Discours sur le colonialisme* : Ernest Renan, écrivain, philosophe, philologue français; Albert Sarraut, politicien, ministre des Colonies et de l'Intérieur français; et les Révérends pères Barde et Muller, religieux. Césaire procède ainsi pour montrer à quel point ces crimes ont été acceptés, tolérés et

même encouragés par ceux qui pouvaient les condamner. Pour Césaire, ces penseurs étaient déjà l'incarnation d'Adolf Hitler. En effet, le génocide des Juifs d'Europe par le III<sup>e</sup> Reich a engendré d'énormes pertes de vies humaines. De 1941 à 1945, près de six millions de Juifs ont été tués par les nazis<sup>55</sup> parce qu'ils étaient considérés comme des ennemis du III<sup>e</sup> Reich. Selon les Nations Unies, pendant la traite des esclaves qui a duré plus de 400 ans, plus de 15 millions d'hommes, de femmes et d'enfants ont été victimisés; il s'agit de l'un des chapitres les plus sombres de l'histoire humaine<sup>56</sup>. La volonté de domination qui animait l'Europe et ses dirigeants pendant les expansions coloniales est cette même volonté qu'a eu Adolf Hitler pendant la Seconde Guerre mondiale. D'ailleurs, Césaire reprend une citation de Hitler qui résume cette volonté :

Nous aspirons, non pas à l'égalité, mais à la domination. Le pays de race étrangère devra redevenir un pays de serfs, de journaliers agricoles ou de travailleurs industriels. Il ne s'agit pas de supprimer les inégalités parmi les hommes, mais de les amplifier et d'en faire une loi. (Césaire, p 5)

Le rhéteur rappelle également le rôle des hommes de tenue qui, pendant les expéditions coloniales, commettaient des crimes avec délectation et étaient fiers de les écrire dans leurs agendas; c'est le cas du colonel de Montagnac qui se glorifie d'avoir coupé des têtes pour se soulager lorsqu'il s'ennuyait. Le comte d'Herisson, lui, s'exalte d'avoir coupé les oreilles de tous ceux que son groupe rencontrait chemin faisant. Quant à Saint-Arnaud, il se vante des destructions massives de la flore et des habitations. Le maréchal Bugeaud encourageait une grande invasion de l'Afrique, tandis que le commandant Gérard, lui aussi, se glorifie du grand nombre d'hommes, de femmes et d'enfants à qui ses hommes et lui ôtaient la vie sans merci. Encore une fois, Césaire fait

---

<sup>55</sup> Favier, Olivier. « L'histoire et la mémoire de la Shoah en Europe, 80 ans après » <https://www.rfi.fr/fr/connaissances/20220127-l-histoire-et-la-m%C3%A9moire-de-la-shoah-en-europe-80-ans-apr%C3%A8s>. Consulté le 10 juin 2024.

<sup>56</sup> Les Nations Unies. « Traite des esclaves : Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de traite transatlantique des esclaves ». <https://www.un.org/fr/observances/decade-people-african-descent/slave-trade#:~:text=Pendant%20plus%20de%20400%20ans,sombres%20de%20l'histoire%20humaine>. Consulté le 10 juin 2024.

directement référence aux hommes de foi et d'autorité pour convaincre son auditoire que les crimes commis n'avaient pas de limite et ne dépendaient pas de qui les commettait. Après avoir énuméré les faits et actes perpétrés par les colonisateurs européens avec des preuves irréfutables, le rhéteur se tourne vers les dégâts causés chez les colonisés. Cette fois, il s'érige en témoin oculaire des faits tragiques et procureur des colonisés en évoquant les aspects socio-économiques et politiques de la colonisation européenne sur les peuples colonisés : « Je vois bien ce que la colonisation a détruit : les admirables civilisations indiennes et que ni Deterding, ni Royal Dutch, ni Standard Oil ne me consoleront jamais des Aztèques ni des Incas. (Césaire p. 24) »

En tant que témoin, Césaire expose dans les moindres détails les conséquences à court et à long terme de la colonisation, surtout celles engendrées par l'administration coloniale britannique en Afrique et en Océanie. Il ne manque pas de mettre aussi l'accent sur le rapport méprisant et inhumain qui existe entre le colonisé et le colonisateur, dont ce dernier est l'unique bénéficiaire. Encore une fois, il convainc son auditoire, le rassurant que les faits ne lui sont pas racontés mais qu'il en est plutôt témoin, à travers l'emploi massif de la locution « je vois... » et l'emploi abondant du verbe « je parle ». Césaire défend la cause des colonisés, se présentant ici comme procureur : le rôle premier du rhéteur dans l'Antiquité, je l'ai dit plus haut.

Pour maintenir sa position, Césaire rejette et contredit catégoriquement les arguments avancés par l'ennemi et présente des contre-arguments ancrés dans la factualité des preuves. Agissant ainsi à la place des colonisés sur le dos de qui s'enrichit le colonisateur, Césaire riposte offensivement contre toutes sortes d'arguments avancés par le colonisateur pour prouver sa générosité. En somme, le rhéteur a fourni assez de preuves et contre-arguments relatifs à la colonisation et au capitalisme pour persuader son auditoire. Sa grande amertume et sa déception se situent au niveau des personnalités de haut niveau qui n'ont pas pu condamner ces atrocités :

« Qui proteste? Personne, que je sache, [...] Personne. Je veux dire pas un écrivain patenté, pas un académicien, pas un prédicateur, pas un politicien, pas un croisé du droit et de la religion, pas un “défenseur de la personne humaine” » (Césaire p. 13-14). À la suite de cette assertion, il se présente comme le représentant des victimes des puissances métropolitaines. Cela n’est pas un hasard puisque plus tôt il disait, dans le *Cahier* : « Ma bouche sera la bouche des malheurs qui n'ont point de bouche... Ma voix, la liberté de celles qui s'affaissent au cachot du désespoir<sup>57</sup> ». On voit donc ainsi plutôt bien l’usage que Césaire fait de la confirmation, parmi d’autres procédés rhétoriques, pour susciter l’adhésion de l’auditoire du *Discours sur le colonialisme*.

## LA PÉRORAISON

La péroraison constitue « la fin du discours. Ici, on conclut avec le plus de force et de clarté possible pour convaincre l’auditoire<sup>58</sup>. » Dans cette dernière partie, comme dans l’exorde, le rhéteur prend soin de s’adresser à la fois aux victimes, les colonisés, et aux bourreaux, les colonialistes. Après avoir dénombré les faits accompagnés de preuves accablantes, Césaire choisit d’orienter le colonisé afin qu’il ne soit pas victimisé une énième fois :

Donc, camarade, te seront ennemis — de manière haute, lucide et conséquente — non seulement gouverneurs sadiques et préfets tortionnaires, non seulement colons flagellants et banquiers goulus, non seulement macrotteurs politiques lèche chèques et magistrats aux ordres, mais pareillement et au même titre, journalistes fielleux, académiciens goîtreux endollardés de sottises, ethnographes métaphysiciens et dogonneux, théologiens farfelus et belges, intellectuels jaspineurs, sortis tout puants de la cuisse de Nietzsche ou chutés calenders-fils-de-Roi d’on ne sait quelle Pléiade, les paternalistes, les embrasseurs, les corrupteurs, les donneurs de tapes dans le dos, les amateurs d’exotisme, les diviseurs, les sociologues agrariens, les endormeurs, les mystificateurs, les baveurs, les matagraboliseurs, et d’une manière générale, tous ceux qui, jouant leur rôle dans la sordide division du travail pour la défense de la société occidentale et bourgeoise, tentant de manière diverse et par diversion infâme de désagréger les forces du Progrès — quitte à nier la possibilité même du Progrès — tous suppôts du capitalisme, tous tenants déclarés ou honteux du colonialisme pillard, tous responsables, tous haïssables, tous négriers, tous

---

<sup>57</sup> Aimé Césaire, *Cahier d’un retour au pays natal*, op. cit.

<sup>58</sup> Alexandre Motulsky Falardeau, *La rhétorique aujourd’hui*, Québec, Presse de l’Université Laval, 2018, p. 20.

redevables désormais de l'agressivité révolutionnaire. Et balaie-moi tous les obscurcisseurs, tous les inventeurs de subterfuges, tous les charlatans mystificateurs, tous les manieurs de charabia. Et n'essaie pas de savoir si ces messieurs sont personnellement de bonne ou de mauvaise foi, s'ils sont personnellement bien ou mal intentionnés, s'ils sont personnellement, c'est-à-dire dans leur conscience intime de Pierre ou Paul, colonialistes ou non, l'essentiel étant que leur très aléatoire bonne foi subjective est sans rapport aucun avec la portée objective et sociale de la mauvaise besogne qu'ils font de chiens de garde du colonialisme. (Césaire, p.32-33)

Le rhéteur exhorte l'opprimé à prendre connaissance de son bourreau afin d'éviter d'être toujours victimisé. Ensuite, il ne s'abstient pas de mentionner les idées préconçues et les ostentations de ceux qui s'attribuent le monopole de la domination à l'ère de l'impérialisme et du colonialisme, surtout la classe bourgeoise. Il n'exclut pas les suffisances des dirigeants hors Europe et de la nouvelle puissance émergente, les États-Unis. Pour lui, les colonisés doivent faire énormément attention :

Et de fait, ne voyez-vous pas avec quelle ostentation ces messieurs viennent de déployer l'étendard de l'anti-colonialisme ? « *Aide aux pays déshérités* », dit Truman. « Le temps du vieux colonialisme est passé ». C'est encore du Truman. [...]

Entendez que la grande finance américaine juge l'heure venue de rafler toutes les colonies du monde. Alors, chers amis, de ce côté-ci, attention! Et nous voilà prêts à courir le grand risque yankee. Alors, encore une fois, attention. L'américaine, la seule domination dont on ne réchappe pas. Je veux dire dont on ne réchappe pas tout à fait indemne. (Césaire, pp.62-63)

Dans cette dernière partie de la conclusion, le rhéteur jette tout son arsenal dans sa critique pour ne pas laisser une seule chance à l'ennemi. Ensuite, il met en garde le colonisé afin que ce dernier puisse mieux connaître ceux qui sont ses vrais ennemis. Comme il l'a déjà mentionné,

il paraît que, dans certains milieux, l'on a feint de découvrir en moi un « ennemi de l'Europe » et un prophète du retour au passé *anté-européen*. Pour ma part, je cherche vainement où j'ai pu tenir de pareils discours; où l'on m'a vu sous-estimer l'importance de l'Europe dans l'histoire de la pensée humaine; où l'on m'a entendu prêcher un quelconque *retour*; où l'on m'a vu prétendre qu'il pouvait y avoir *retour*. (Césaire, p. 21)

N'étant ni anti-européen ni anti-américain, Césaire prend le soin de s'adresser aussi aux dirigeants européens et américains en les mettant en garde contre le péril que le non-respect des peuples et

des cultures peut engendrer; Césaire croit fermenter en la révolution prolétarienne, et son discours se conclut sur cette péroraison, contribuant à établir un système rhétorique de persuasion efficace.

## **LA PERSUASION CHEZ KAPESH**

### **L'EXORDE**

L'essai d'An Antane Kapesch, *Eukuan nin matshi-manitu innushueu/Je suis une maudite sauvagesse*, s'articule en neuf chapitres dissemblables identifiant des faits à part entière et traitant de différents sujets. Tout comme Césaire, Kapesch commence son discours *ex abrupto*; dans chacun des neuf chapitres, elle entre dans le vif du sujet en faisant des assertions innumérables avant l'argumentation proprement dite, qui concerne chaque fois les infractions commises par le « Blanc ». Elle commence par incriminer le « Blanc » en mentionnant les territoires exploités et détruits par les colons, l'acculturation des Autochtones, l'éradication des langues autochtones, l'imposition du travail salarié, la destruction des animaux autochtones, la sédentarisation, l'éducation forcée dans le système scolaire contrôlé par les « Blancs », etc. Dans cette partie, nous allons analyser quelques exordes des neuf chapitres.

Dans le premier chapitre, intitulé « L'arrivée du Blanc dans notre territoire », Kapesch met en cause le « Blanc » pour les manières dont il a contribué à la destruction et à l'exploitation des terres à plusieurs reprises; au risque de me répéter, je partage de nouveau le passage suivant, qui démontre clairement la manière dont Kapesch se sert de l'exorde pour dénoncer :

Quand le Blanc a voulu exploiter et détruire notre territoire, il n'a demandé de permission à personne, il n'a pas demandé aux Indiens s'ils étaient d'accord. Quand le Blanc a voulu exploiter et détruire notre territoire, il n'a fait signer aux Indiens aucun document disant qu'ils acceptaient qu'il exploite et qu'il détruise tout notre territoire afin que lui seul y gagne sa vie indéfiniment. Quand le Blanc a voulu que les Indiens vivent comme des

blancs, il ne leur a pas demandé leur avis et ne leur a rien fait signer disant qu'ils acceptaient de renoncer à leur culture pour le reste de leurs jours. (Kapesh, p.15)

Dans cette première partie, Kapesh accuse le « Blanc » d'avoir détruit les territoires des peuples autochtones et dénonce l'absence d'accord préalable entre les colons et les Autochtones pour cette exploitation. Kapesh montre la nature autoritaire et dictatrice des colonisateurs de son époque.

Dans le troisième chapitre, elle entame le sujet avec une série d'accusations en rapport avec l'éducation, comme l'indique le titre du chapitre : « L'éducation des Blanc ». Dès les premières lignes, elle indique les impacts négatifs de l'éducation imposée par les colonisateurs sur la culture autochtone :

À l'époque où nous, les Indiens montagnais, vivions dans le bois, on nous a construit une école. C'était en 1953. Quand nous l'avons vu construire, jamais nous n'avons pensé que cette école nous ferait perdre notre culture et jamais nous n'avons imaginé qu'elle serait source de misères pour nous plus tard. Quand on a voulu nous construire une école, on nous a dit toutes sortes de bonnes choses et on nous a montré toutes sortes de belles choses. On a procédé de cette façon au début, seulement pour ne pas nous mécontenter. Quand le Blanc a ainsi songé à donner à nos enfants une éducation de Blancs, moi je crois que lui devait alors savoir parfaitement que dans l'avenir il nous créerait des embêtements, nous qui sommes Indiens. Et il est vrai que nous, les Indiens, quand le Blanc nous a autrefois parlé de vivre comme lui, nous n'avons rien compris à cela et nous n'avons pas du tout pensé à ce qui nous arriverait dans l'avenir, une fois que nous aurions vécu la vie du Blanc pendant un certain nombre d'années. (Kapesh, p. 61)

Ici encore, Kapesh expose les véritables intentions du « Blanc » lorsqu'il a pensé éduquer les Autochtones. Les écoles construites et les belles promesses en ce qui concerne l'éducation ne sont que des duperies et Kapesh n'hésite pas à les mentionner comme telles dès l'entame du discours.

Le sixième chapitre, intitulé « La police et les tribunaux », insiste sur l'imposition d'une culture étrangère et contraire à celle des Autochtones, qui va à l'encontre des lois coutumières et fondamentales de leur territoire à eux, car il existe déjà dans ces sociétés une civilisation structurant la vie des individus et des communautés :

La police et les tribunaux ce n'est pas notre culture à nous, c'est celle du Blanc. Après son arrivée ici dans notre territoire, dans le Nord, le Blanc a tout fait pour que nous suivions,

nous aussi les Indiens, son mode de vie : il nous a maltraités et il a fait de l'argent avec nous. Le Blanc n'éprouve pas de honte à ne maltraiter que nous, les Indiens. Il n'a pas honte du fait que nous sommes les seuls à aller constamment en prison et il n'a pas honte de nous traîner chaque jour devant les tribunaux. Lorsque nous vivions notre vie d'Indiens, nous ne voyions jamais de policiers, nous ne voyions jamais de prisons et nous ne voyions jamais de tribunaux. (Kapesh, p. 109)

Kapesh réitère l'enjeu de l'imposition d'une culture étrangère : la police et les tribunaux ne sont pas des institutions autochtones; elles sont imposées aux Autochtones par les colonisateurs. Pour Kapesh, la police et les tribunaux sont des instruments mis en place uniquement pour faire du tort et continuer l'injustice à l'endroit des Autochtones, afin de mieux les dompter.

Dans le chapitre sept, « Les journalistes et les cinéastes », Kapesh identifie une autre forme de structure mise en place pour flétrir l'image des Autochtones : les fausses représentations. Aussi les déclarations infondées font partie de tout ce que Kapesh rejette qui a tendance à déshumaniser les Autochtones :

À présent que nous vivons la vie des Blancs, il nous arrive souvent de rencontrer des journalistes et des cinéastes. Quand nous vivions notre vie d'Indiens à l'intérieur des terres, jamais nous n'en voyions. Aujourd'hui, quand vous voyez qu'on parle de nous, les Indiens, dans les journaux, moi j'estime qu'il n'y a rien de vrai là-dedans et quand vous voyez qu'on nous fait paraître au cinéma et à la télévision, il n'y a rien de vrai là-dedans. (Kapesh, p.147)

La rhéteure pense que le « Blanc », dans son intention de mettre en avant les Autochtones comme des êtres sans civilisation et sans connaissances, décide d'étayer sa position à travers une plateforme plus universelle : la télévision et les journaux. Encore une fois, Kapesh rejette ces moyens de communication « universels » qui ne font pas partie de la culture autochtone et les dénonce aussi comme moyens de propagation de réalités sans fondement à travers lesquelles les Autochtones sont victimes d'oppression. L'exorde du chapitre, à l'instar des précédents, contribue à révéler la vérité du projet colonial, au-delà de la propagande officielle.

Kapesh, à travers ces exordes qui traitent des fondements majeurs de tout ce qu'elle rejette de la colonisation, cherche l'adhésion de son auditoire. En mentionnant toutes ces transgressions perpétrées sur le territoire des victimes, et sans oublier leur gravité, Kapesh ne laisse aucune chance à son public de faire un choix; elle prend la peine de mentionner à plusieurs reprises l'expression « dans notre territoire », pour montrer que les Autochtones ne sont pas uniquement victimes de la dépossession et de l'exploitation de leurs territoires, mais qu'ils sont aussi victimes de beaucoup d'autres faits les empêchant de jouir des possibilités mises à leur disposition par ce territoire, c'est-à-dire que cette dépossession entrave drastiquement la possibilité de mener une vie conforme à leur vision du monde et à leur ontologie territoriale. En plus de suggérer que les raisons données à la colonisation européenne de l'Amérique du Nord sont un leurre, elle le signale dans l'exorde de chaque chapitre, ce qui fait en sorte que son auditoire et ses lecteurs ne peuvent pas ignorer les conséquences sur les peuples autochtones de cette colonisation; le lectorat de Kapesh est ainsi fortement invité par l'entame de chacun des chapitres à adhérer de manière immédiate aux critiques formulées par l'autrice. Aussi, lorsque Kapesh insiste sur la question du territoire, elle essaie de rendre plus facilement compréhensibles et accessibles les faits qui ont eu lieu sur le territoire autochtone pendant la colonisation. Il s'agit exactement de ce que souligne Kenneth Burke, dans son ouvrage *A Rhetoric of Motives* (1969), lorsqu'il fait ressortir l'importance du lieu où se déroule un évènement pour mieux persuader son auditoire :

in defining by location one may place the object of one's definition in contexts of varying scopes. [...] the choice of circumference for the scene in terms of which a given act is to be located will have a corresponding effect upon the interpretation of the act itself<sup>59</sup>.

---

<sup>59</sup> Kenneth Burke, *A Rhetoric of Motives*, Berkeley California, University of California Press, 1969, p. 58.

Kapesh limite son discours à un lieu bien précis, c'est-à-dire au territoire du peuple innu. Cette territorialité des exordes de son discours donne ainsi une claire connaissance des faits qui sont survenus.

## **LA NARRATION**

À l'instar de Césaire, Kapesh présente dans sa narration des faits qui sont en rapport avec le colonialisme dans les territoires autochtones. Pour l'autrice innue, les arguments avancés par le colonisateur ne sont pas véridiques, mais plutôt fallacieux. L'objectif premier du colonialisme, résumé dans sa mission civilisatrice, en Amérique du Nord et au Canada précisément, est d'abord de convertir les Autochtones à la religion chrétienne et de leur attribuer une civilisation reconnue sur l'échiquier mondial en les éduquant pour les acculturer. Kapesh relève ces objectifs et prouve ainsi la véritable visée du colonialisme raciste. Par exemple, dans un passage cité plus haut (cf. p. 58), elle signale que l'imposition d'une éducation occidentale avait des visées que le « Blanc » n'a pas communiquées aux Autochtones du territoire; elle poursuit en accusant directement les autorités coloniales d'avoir menti à son peuple :

C'est à cette époque que nous avons vu pour de vrai des fonctionnaires des Affaires indiennes pour la première fois et c'était la toute première fois que nous les entendions parler aux Indiens. Cette fois-là, nous les avons considérés comme nos gouvernants. Nous avons compris qu'il fallait être d'accord avec tout ce qu'ils diraient et c'est pourquoi nous avons été tant trompés dans le passé, nous les Indiens. Puisque nous avons pris les fonctionnaires pour ceux qui gouvernent, ils devraient être ravis de nous mentir. (Kapesh, p. 61-63)

Kapesh pense que l'ambition coloniale d'éduquer les Autochtones n'est rien d'autre qu'une simulation et un leurre; la vraie intention du colonisateur est de faire perdre aux Autochtones les mécanismes d'éducation inscrits dans leur propre culture afin de les assimiler dans la culture européenne dominante.

Une fois de plus, Kapesk réitère que la civilisation planifiée et instaurée par « le Blanc » en territoire autochtone n'est d'aucun bénéfice pour les Premières Nations :

Avant que les policiers n'arrivent ici dans notre territoire, nous avions déjà la civilisation nous aussi. Ce n'est pas la police qui nous a civilisés, ce n'est pas la prison et ce ne sont pas les tribunaux non plus. Aujourd'hui nous ne sommes pas gênés de dire que c'est le Blanc, après être venu ici dans notre territoire, qui a dérangé notre civilisation indienne : c'est lui qui nous a enseigné son mode de vie. (Kapesk p. 109)

Pour Kapesk, une civilisation digne et conforme à la société innue existait bel et bien avant l'arrivée du « Blanc », et cette civilisation n'est pas celle qui fait du tort aux Autochtones. La civilisation du « Blanc », représentée par la police, les tribunaux et la prison, entre autres institutions, a pour unique objectif de punir les Autochtones afin de gagner du territoire. Afin d'en témoigner, Kapesk expose toutes les conséquences de cette imposition sur son peuple :

Moi je pense que le Blanc a détruit notre culture, à nous les Indiens, à notre insu. À présent, nos enfants sont incapables de vivre en forêt comme nous vivions autrefois, nous avons de la difficulté à essayer de vivre comme auparavant. À présent, ce n'est pas dans ma culture à moi que je me trouve et ce n'est pas ma propre maison que j'habite. Je vis la vie du Blanc et vraiment, il n'y a pas une journée où je suis heureuse parce que, moi une Indienne, je ne me gouverne pas moi-même, c'est le Blanc qui me gouverne. Dans notre manière actuelle de vivre, nous sommes pareils à l'animal : l'animal a toujours peur et il attend toujours d'être tué. C'est ce à quoi nous ressemblons maintenant que notre culture indienne a été détruite. C'est le Blanc qui a fait en sorte que serons sédentaires jusqu'à la fin de nos jours. (Kapesk, p. 189)

D'après Kapesk, aucune des raisons pour lesquelles le colonisateur s'est aventuré dans leur territoire n'était destinée à faire du bien aux Autochtones ou à améliorer leurs conditions de vie; tout a été préparé pour répondre aux objectifs du colonisateur. Les faits énumérés par la rhéteur dans sa narration montrent effectivement que le colonisateur, à travers sa soi-disant « mission civilisatrice », avait déjà planifié de dissimuler son objectif principal : l'expansion territoriale européenne et la domination du monde. À travers cette stratégie rhétorique, Kapesk montre le mensonge et les motivations premières du contact avec le colonisateur.

## LA CONFIRMATION

Afin de renforcer sa position de départ, Kapesh dresse un inventaire de preuves supportant considérablement ses arguments, dans le but de persuader son auditoire et d'obtenir son adhésion; il s'agit de la stratégie rhétorique de confirmation, que son texte a en partage avec celui de Césaire.

La prise de décision dans les territoires autochtones depuis l'arrivée des colonisateurs est une situation qui suscite une grande controverse entre Autochtones et colonisateurs. Désormais, les nouveaux maîtres pensent que c'est à eux de faire la loi à l'intérieur des terres. Cette décision est en revanche contestée avec fermeté par certains membres de la société autochtone dont Kapesh fait partie :

De nos jours, c'est lui [le Blanc] qui fait la loi dans notre territoire et à nous les Indiens, il fait suivre ses règlements, comme à des Blancs. [...] Nous par exemple, sommes vraiment harcelés par les Blancs parce qu'ils veulent à tout prix être les maîtres dans notre territoire. Mais nous en avons assez d'être, depuis des années, gouvernés par des Blancs. (Kapesh, p. 27-29)

Pour Kapesh, il appartient aux Autochtones de prendre des décisions puisqu'ils habitent leurs propres territoires; le colonisateur, qui n'est qu'un visiteur, fait la loi et exploite les richesses de la terre. Il faut noter que quand ces lois sont appliquées à la lettre, elles favorisent ceux qui les ont créées — le colonisateur — et font du tort aux Autochtones. À travers les preuves avancées dans son ouvrage, la rhéteur révèle à son auditoire comment s'est opérée la dépossession et l'exploitation des territoires autochtones par les colons.

Une autre dimension par rapport à laquelle Kapesh donne suffisamment de détails et de preuves est l'éducation. Pour Kapesh, l'avènement de l'éducation occidentale sur son territoire n'est pas un privilège :

On nous a fait croire que si on construisait cette école pour nous, c'était pour y garder nos enfants afin que l'Indien qui montait toujours dans le bois n'en soit pas empêché par ses enfants, qu'il puisse quand même aller à l'intérieur des terres. Mais l'Indien dont on avait pris les enfants pour les mettre à l'école a su très tôt que rien ne marchait dans toutes les

affaires de sa vie car, une fois terminée la construction de l'école, ce sont les prêtres, les frères religieux qui prenaient des enfants indiens. [...] Quand l'Indien vivait sa vie à lui, sa culture ne lui permettait pas d'être séparé de chacun de ses enfants. (Kapesk, p. 65)

L'éducation à l'occidentale, pour Kapesk, n'est pas à la hauteur des objectifs pour lesquels les Autochtones ont donné leur accord afin que leurs enfants soient scolarisés. Les enfants sont désormais légués aux religieux et cela devient une situation préoccupante pour les Autochtones, qui n'ont pas l'habitude de confier leurs enfants à d'autres personnes. Encore une fois, Kapesk essaie de persuader son auditoire du mensonge, des duperies et de l'acculturation dont les Autochtones sont victimes en fournissant suffisamment de preuves pour confirmer son propos.

De surcroît, la situation géographique des Autochtones dans leur territoire reste problématique; certains territoires sont préférés par le colonisateur par rapport à d'autres et il leur faut à cet effet trouver des moyens pour déloger les Autochtones afin de s'emparer de leurs territoires (cf. p. 28):

Le Blanc avait déjà commencé à aller du côté de l'arrière-pays où nous, les Indiens, avons toujours vécu. En échange, il voulait faire en sorte que nous nous sédentarisons du côté de son territoire à lui, au bord de la mer. Voilà l'unique raison pour laquelle c'est à Sept-Îles, au bord de la mer, qu'il a construit notre école. Il voulait, sans nous le laisser savoir, nous enlever notre territoire en retour de quoi il nous donnait le sien. Quand il a voulu s'en aller sur nos terres, dans l'arrière-pays, le Blanc a fait miroiter à nos yeux tous les avantages de son propre établissement au bord de la mer; c'est vers la côte qu'il a construit nos maisons, c'est là qu'il a construit notre école. Lui est allé s'installer vers l'intérieur des terres, là où nous avons vécu, nous les Indiens. (Kapesk, p.67)

Pour Kapesk, la décision du colonisateur est très stratégique. L'objectif est de maintenir les Autochtones sur place et en bordure de la mer afin que seul le colonisateur puisse tirer profit de toute opportunité que l'intérieur des terres pourra produire, là où vivent traditionnellement les Autochtones de la communauté innue. C'est cette sédentarisation stratégique et parfois forcée que Kapesk ne cesse de critiquer tout au long de son discours en persuadant son auditoire que cette hypocrisie est montée de toutes pièces à travers une accumulation de preuves.

Kapesh révèle également à son lectorat le sort réservé aux enfants autochtones dans les écoles de la commission scolaire instaurée par le « Blanc » :

À présent que nos enfants fréquentent une école de la Commission scolaire, nous savons qu'il n'y a que des querelles entre enfants blancs et enfants indiens. [...] Un certain nombre d'entre eux [nos enfants] disent : « Nous les enfants indiens, on nous brime, on nous insulte et on rit de nous. Par exemple, les enfants blancs – et même les enseignants – nous appellent *Pikauish*. » Le mot PIKAUIISH n'est pas un de nos mots à nous, il ne fait pas partie de la langue montagnaise. [...] Mais voici comment les enfants indiens, eux, la comprennent : « on se moquait ainsi de notre langue indienne. » Aussi, maintenant que nos enfants fréquentent une école de la Commission scolaire, nous entendons souvent le Blanc dire : « Les enfants indiens ont des poux. » Par exemple, autrefois les enfants indiens et les enfants blancs fréquentaient ensemble la piscine municipale puis un jour, on a interdit la piscine aux enfants indiens : « Ils ont des poux », ont dit les Blancs. Et quand nos enfants rentrent à la maison, ils disent souvent : « On nous a peignés au peigne fin et on nous a dit combien de poux on a trouvés sur nous. » Après avoir examiné les cheveux des enfants indiens, les enseignants préparent une pile de billets et en donnent un à chacun des enfants pour qu'il l'apporte chez lui afin que chacune des mères indiennes le lise. Je vais raconter un fait. Une fois, un de mes enfants a apporté un de ces billets à la maison. Je l'ai lu. Il y était écrit ceci : « Nous avons examiné les cheveux de votre enfant, nous l'avons peigné au peigne fin et nous avons trouvé des poux. Votre enfant a les cheveux malpropres. Vous le peignerez au peigne fin, de même que les membres de votre famille, une fois par semaine. », me disait le Blanc [...]. (Kapesh, pp.69-71)

La rhéteure pense que l'éducation instaurée dans leurs territoires engendre un climat de moqueries, d'attaques, de calomnies, d'intimidation, voire de déshumanisation pour les enfants autochtones, qui se sentent alors complètement inférieurs au colonisateur; ce mépris est pratiqué partout, comme à la piscine. Ici encore, Kapesh, pour captiver l'attention de son auditoire, présente un grand nombre de preuves pour montrer toute la violence faite aux Autochtones, surtout aux enfants.

Pour montrer sa suprématie, il arrive que le « Blanc » fasse la loi sur le territoire des Autochtones et accapare même les biens des Autochtones contre le gré de ces derniers :

Comme le Blanc va partout dans la forêt, il lui arrive souvent d'importuner l'Indien et de lui nuire. Souvent les Indiens perdent leur équipement de chasse... Par exemple, ils perdent leur filet après l'avoir tendu dans un lac. Parfois les bateaux à moteur qui se promènent partout sur les lacs déchirent les filets qui y sont tendus. Si les Indiens installent des lignes dormantes à travers la glace, les Blancs qui les voient les prennent et volent tous leurs poissons. Tous les Indiens sont dérangés par le Blanc sur leurs terrains de chasse, et il y en a même dont le terrain chasse est devenu inutilisable. (Kapesh, p.89)

Ne pas pouvoir chasser librement comme il se doit dans son territoire montre la marginalisation dont sont victimes les Autochtones et la suprématie imposée par l'allochtone. À travers cette preuve, la rhéteure convainc son auditoire du caractère du colon vis-à-vis des biens des Autochtones.

Pareille situation est encore exposée lorsque Kapesh signale que les Autochtones sont effrayés et intimidés par ceux qui sont sensés les protéger : les agents de sécurité et les forces policières. Souvent, ces agents vont jusqu'à outrepasser le domaine de leur devoir :

Je vais raconter une chose à propos du garde-chasse et du policier de la GRC. Mon père est très âgé. En 1972, il est monté dans le bois avec mon frère aîné et un autre Indien. Il avait dû nolisier un avion avec son argent de pension de vieillesse. Quand il monte dans le bois, c'est pour manger de la nourriture indienne et c'est aussi parce qu'il aime être à l'intérieur des terres. Quand mon père va dans son territoire, il n'y a rien là, il n'y a pas de caribou. Autrefois, avant qu'on y installe des clubs de chasse et pêche, il y en avait. [...] Aujourd'hui, il y a de très nombreux clubs de chasse et pêche précisément sur son terrain de chasse. [...] Mon père a passé deux mois à l'intérieur des terres et quand est venu le moment de revenir, un avion qu'il avait nolisé avec l'argent de sa pension de vieillesse a dû aller le chercher. L'avion n'était pas encore arrivé à l'aéroport que le garde-chasse et le policier de la GRC y étaient déjà, paraît-il. Ils ont saisi tout le poisson que mon père ramenait. Ils le lui ont remis trois mois plus tard. Non seulement les poissons n'étaient plus bons à manger, mais certains se décomposaient. En plus, il en manquait et on ne lui a pas donné d'explication. (Kapesh, pp. 95-97)

Cette anecdote concerne le père de Kapesh et indique ainsi que les différentes preuves apportées par l'autrice ne sont pas hors du commun; il s'agit d'une situation répandue causée par la colonisation. Son père, malgré son âge avancé, n'a pas été épargné par l'intimidation, le mépris et le manque de liberté dont tout autre Autochtone est victime de la part des policiers et des gardes-chasse, même lorsqu'aucun geste hors-la-loi n'a été commis. Elle insiste sur l'âge de son père et le fait qu'il ne travaille plus, montre que ces agents n'ont aucune considération pour les personnes âgées, encore moins pour les Autochtones. La même remarque est faite lorsque Kapesh affirme

que la police, les tribunaux et la prison ont été institués pour faire du tort uniquement aux Autochtones :

Parfois les Indiens font pitié quand ils racontent comment ils ont été traités lors de leur arrestation. [...] Une fois je suis allée au poste de police alors que mon fils était en prison. Quand je suis allée le voir, il y était depuis trois jours. Au moment de son arrestation il avait apparemment été frappé par un policier, il avait une coupure à l'arcade sourcilière. [...] deux policiers municipaux ont blessé mon fils, ils l'ont expédié à l'hôpital pour une semaine. [...] Quand les policiers arrêtent un Indien sans raison, ils réfléchissent à ce qu'ils feront pour faire de l'argent avec lui. Alors ils rédigent le dossier de cet Indien. Eux savent quoi écrire dans son dossier pour que cela suffise à le faire passer devant le tribunal. [...] En 1969, j'ai vu deux policiers de la ville, en entrant, nous [sa fille et elle] voyons les deux policiers battre mon fils avant de le mettre en cellule. Ils le frappent tous dans le ventre et partout sur le corps. (Kapesh, pp.113-127)

Kapesh montre encore une fois comment les Autochtones sont traités par ceux qui devraient les protéger. Ils sont blessés, incarcérés, son fils est lui aussi victime à plusieurs reprises des brutalités policières et des décisions arbitraires. À l'instar de Césaire, Kapesh est témoin des faits qui sont arrivés à son peuple. Pour susciter l'adhésion de son auditoire, elle n'exclut pas de narrer ces faits auxquels elle a assisté et de les confirmer par des preuves détaillées.

Aussi, pour rejeter les positions qui sont contraires aux siennes, Kapesh avance des propos très stratégiques pour pétrifier l'ennemi :

À présent on donne des cours de langue montagnaise à nos enfants. Le gouvernement aujourd'hui, fait semblant uniquement pour nous contenter. [...] Moi je crois qu'une fois que l'enfant indien a perdu sa langue indienne, il lui sera extrêmement difficile de la retrouver. [...] Aujourd'hui nous entendons souvent le Blanc dire : « L'Indien doit être fier lui aussi de sa culture indienne. » Je ne crois pas le Blanc quand il dit cela, car c'est lui qui a enterré notre culture et notre langue indiennes. [...] Aujourd'hui le Blanc dit souvent : « L'Indien ne pense pas à monter dans le bois comme il le faisait autrefois. » Nous entendons souvent le Blanc dire cela. De nos jours, il y a des Indiens qui désirent encore monter dans le bois. L'Indien n'a pas abandonné son terrain de chasse et n'a pas renoncé à sa culture. [...] Voici une chose qui m'étonne. Après que le Blanc nous a tout enseigné de sa propre culture, nous le voyons souvent aujourd'hui parler de nous dans les journaux des blancs. Voici en quelques termes : « Les Indiens sont toujours ivres », « Les Indiens font toujours des mauvais coups », « Les Indiens abîment sans cesse leurs maisons », « Les Indiens endommagent les autos de la police », « Les Indiens nous causent des problèmes ». Mais le Blanc n'a jamais écrit un seul article pour raconter comment il a

causé des problèmes aux Indiens, par exemple que pendant des années les policiers les ont brutalisés et que pendant des années ils ont fait de l'argent avec eux. (Kapesh, pp 75-111)

La rhéteure fournit plusieurs contre-preuves pour montrer que les arguments avancés par l'administration coloniale ne sont pas tangibles et concrets. Elle les illustre en s'identifiant et s'incluant comme témoin. Étant spectatrice et victime, conséquemment, Kapesh a une connaissance claire des faits auxquels les Autochtones sont soumis, ce qui lui donne une opportunité de mieux persuader son auditoire en allant au-devant des critiques qui pourraient lui être adressées tout en parlant d'expérience : elle fournit à son lectorat un témoignage de première main de l'oppression des peuples Autochtones par « le Blanc ».

## **LA PÉRORAISON**

À la fin de chaque partie de son ouvrage, Kapesh, après avoir dévoilé les oppressions dont son peuple est victime, prend la peine de poser les conséquences existant depuis le contact entre les Autochtones et le colonisateur. Les problèmes d'acculturation, d'éducation, de justice et bien d'autres, causés par le colonisateur, ne sont pas résolus car les Autochtones continuent d'être accusés de ne pas être productifs. Kapesh conclut qu'il n'y aucune chance de rédimmer les valeurs autochtones perdues au cours du contact avec les forces extérieures. Elle argue que la vie que vivent les Autochtones aujourd'hui n'est ni celle du colonisateur ni celle des Autochtones : « après avoir accepté de nous laisser tromper de toutes sortes de façons, après qu'on nous a fait abandonner notre vie indienne et après nous être laissés piétiner par le Blanc, à présent nous ne valons rien ni dans une culture ni dans l'autre. » (Kapesh p.141) Aussi, elle moralise à propos du respect, critiquant surtout les ingérences dans les affaires d'autrui comme la gouvernance; elle dénonce l'imposition, la domination et l'intimidation des premiers occupants du territoire par les colonisateurs. Cette opinion est ce qui constitue la base même de sa position :

Moi je crois qu'aujourd'hui ce n'est pas à nous, les Indiens, mais au Blanc de se tenir tranquille ici dans notre territoire. Ce n'est pas au Blanc à gouverner dans notre territoire. Si le Blanc ne veut pas comprendre que c'est plutôt à lui de se tenir tranquille, c'est lui qui devrait retourner là d'où il est venu. (Kapesh, p. 199)

## DIALOGISME ET POLYPHONIE

Abstraction faite des stratégies rhétoriques précédentes, la question de la résistance à la colonisation appelle aussi à des stratégies discursives polyphoniques et dialogiques dans le cadre d'approches intersubjectives. Dans cette dernière partie de l'analyse, qui prend en compte le rapport entre le locuteur, l'auditeur, l'énonciation et les différentes voix impliquées dans le discours, il est question de dévoiler comment les deux auteur(e)s du corpus utilisent le dialogisme et la polyphonie comme outils stylistiques et rhétoriques pour captiver leur auditoire et rendre dynamique leur discours incriminant l'ennemi.

L'histoire du concept de dialogisme se résume en deux périodes; d'abord celle liée à Pierre Fontanier au 19<sup>e</sup> siècle et ensuite celle de Mikhail Bakhtine au 20<sup>e</sup> siècle. Fontanier, comme je l'ai précédemment mentionné en introduction, évoquait la notion de dialogisme en 1821 dans ses *Figures du discours*, mais dans une dimension rhétorique.

Quant à eux, les concepts de dialogisme et de polyphonie développés par Bakhtine à partir des années 1920 ont fait leur apparition tardive dans le milieu intellectuel français dans les années 1970, après que les œuvres de l'auteur russe ont été enfin traduites. Dans son ouvrage *Le marxisme et la philosophie du langage : essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*, publié en 1929 et traduit en 1977, Bakhtine établit la différence entre le dialogisme et le dialogue.

Il admet que l'interaction verbale et conversationnelle est l'objet essentiel de la langue : « La véritable substance de la langue [est constituée] par le phénomène social de *l'interaction verbale*, réalisée à travers *l'énonciation et les énonciations*. L'interaction verbale constitue ainsi la réalité fondamentale de la langue<sup>60</sup>. » En effet, Bakhtine reconnaît que l'interaction verbale, dont fait partie le dialogue, est le socle même de la langue, l'élément à partir duquel un énoncé initie ses prémices. En revanche, le dialogisme va au-delà du dialogue :

Toute énonciation, quelque signifiante et complète qu'elle soit par elle-même, ne constitue qu'une fraction d'un courant de communication verbale ininterrompue (touchant à la vie quotidienne, la littérature, la connaissance, la politique, etc.). Mais cette communication verbale ininterrompue ne constitue à son tour qu'un élément de l'évolution tous azimuts et ininterrompue d'un groupe social donné<sup>61</sup>.

La notion de dialogisme théorise plutôt une énonciation dans laquelle on assiste à une interaction verbale ou discursive ininterrompue orientée vers l'autre, même si ce dernier est absent, et qui constitue à son tour un tremplin pour une interaction future. En d'autres termes, le dialogisme est l'interaction entre le discours du narrateur et le discours des figures ou des personnages qu'il fait intervenir dans son énoncé de façon indirecte libre sans exercer une quelconque influence sur ces derniers. Dans mon étude, je m'intéresse aux *figures* plutôt qu'aux personnages, puisque les textes du corpus s'adressent parfois à des archétypes, à des constructions discursives, mais jamais à des personnages comme on les connaît dans la fiction par exemple.

La polyphonie est le deuxième concept élaboré par le cercle de Bakhtine. Le concept voit le jour lorsque Bakhtine, dans son ouvrage *Problème de la poétique de Dostoïevski*, en 1929, se réfère aux personnages remarquables et spécifiques dans les romans de son contemporain. Dans

---

<sup>60</sup> Mikhail Bakhtine, *Le marxisme et la philosophie du langage : essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*, Paris, Éditions de Minuit, 1977, p. 136.

<sup>61</sup> *Idem*, p. 136.

la réédition du même ouvrage, sous le titre *La poétique de Dostoïevski* en 1963, Bakhtine définit le concept de polyphonie en rapport avec le roman de Dostoïevski, de la manière suivante :

La pluralité des voix et des consciences indépendantes et distinctes, la polyphonie authentique des voix à part entière, constituent en effet un trait fondamental des romans de Dostoïevski. Ce qui apparaît [...] n'est pas la multiplicité de caractères et de destins, à l'intérieur d'un monde unique et objectif, éclairé par la seule conscience de l'auteur, mais la pluralité des consciences « équipollentes » et de leur univers qui, sans fusionner, se combinent dans l'unité d'un événement donné<sup>62</sup>.

En d'autres termes, la polyphonie constitue la présence de plusieurs voix indépendantes avec des points de vue différents, surtout par rapport à celui du personnage principal, dans un énoncé. Chacune des voix dans un énoncé doit être indépendante et ne doit pas être perçue comme influencée par le point de vue du narrateur ou de l'énonciateur.

Je vais au préalable exploiter le dialogisme soutenu par Fontanier, qui tient compte de la dynamisation du monologue dans un énoncé, pour traiter du texte de Césaire; par la suite, je ferai usage du dialogisme et de la polyphonie bakhtiniens en les appliquant au texte de Kapesch pour dévoiler les doutes du personnage du « Blanc » dont elle se sert tout au long de son discours.

## **LE DIALOGISME MONOLOGAL CÉSAIRIEN**

Le dialogisme monologal permet au rhéteur de peser le pour et le contre d'une situation dans un système de questions-réponses au cœur duquel il s'agit pour lui, à terme, de prendre une décision. C'est donc un dialogue avec lui-même qu'il engage, d'où le terme « dialogisme monologal ». Dans son discours, Césaire fait énormément usage de cette technique, notamment dans une série de questions à laquelle il répond au terme d'une longue tirade :

Colonisation et civilisation? [...] Cela revient à dire que l'essentiel est ici de voir clair, de penser clair, entendre dangereusement, de répondre clair à l'innocente question initiale : qu'est-ce en son principe que la colonisation? De convenir de ce qu'elle n'est point; ni

---

<sup>62</sup> Mikhaïl Bakhtine, *La poétique de Dostoïevski*, Paris, Éditions du Seuil, 1970. p.35

évangélisation, ni entreprise philanthropique, ni volonté de reculer les frontières de l'ignorance, de la maladie, de la tyrannie, ni élargissement de *Dieu* [...]. (Césaire p. 6-7)

Dans cette tirade, le rhéteur questionne le sens des concepts « colonisation » et « civilisation » dans les colonies. Pour Césaire, ces deux concepts ne répondent absolument pas aux étymologies originelles de départ et l'invitent à en offrir ses propres définitions. Cette démarche de question-réponse permet d'abord au rhéteur de mettre son auditoire dans le suspens car celui-ci est contraint à espérer une réponse, ce qui donne alors l'opportunité à l'auteur d'ajouter encore plus de détails à sa démonstration, d'où la dynamisation de son discours.

Plus loin, le rhéteur remet en question les possibilités nouvelles sur lesquelles les colonisés comptent désormais en termes de partenariat en dehors de l'Europe, qui n'est plus une alliée de sûreté; par exemple, il conteste les alliances avec les États-Unis :

Mais et le racisme américain? [...] Et nous voilà prêts à courir le grand risque yankee. [...] L'Américaine, la domination dont on ne réchappe pas. Je veux dire dont on ne réchappe pas tout à fait indemne. [...] ne voyez-vous pas hystérique, en plein cœur de nos forêts ou de nos brousses, crachant les escarbilles, la formidable usine, mais à larbin, la prodigieuse mécanisation, mais de l'homme, le gigantesque viol de ce que notre humanité de spoliés a su préserver d'intime, d'intact, de non souillé, la machine, oui, jamais vue la machine, mais à écraser, à broyer, à abrutir les peuples? (Césaire p.62-63)

Pour Césaire, se tourner vers les États-Unis comme solution aux maux des colonisés est une aberration. Les politiques étrangères des administrations américaines ne sont pas favorables aux populations des anciennes colonies ou des pays occupés.

Pour faire la lumière sur les propos mensongers du colonisateur, Césaire a recours au dialogisme monologal. Il remet en question les termes liés aux actions et motivations du colonisateur et dans une longue tirade, il les analyse, les interprète et enfin il conclut. Quand il interroge les termes déjà connus par son auditoire ou contredit les propos du colonisateur, Césaire indique le mensonge, la mystification, la duperie et l'imposture véhiculés depuis un certain temps, devant les yeux du monde entier.

## LE DIALOGISME CHEZ KAPESH

Kapesh, quant à elle, fait usage du dialogisme bakhtinien pour exhiber la non fiabilité et le machiavélisme dans la figure du « Blanc ». La rhéteure fait usage de plusieurs voix sous un registre unique. Cette situation confirme la visée du linguiste Oswald Ducrot lorsqu'il définit le dialogisme ainsi : « Il y a dialogisme dès que deux voix se disputent un seul acte de locution<sup>63</sup>. » En d'autres termes, on ne trouve qu'un seul locuteur responsable de la parole et autour de qui s'organisent d'autres voix qui ne sont pas les siennes et qu'il entremêle en fonction des stipulations.

Quand on a voulu nous construire une école, on nous a dit toutes sortes de bonnes choses. [...] Et il est vrai que nous, les Indiens, quand le Blanc nous a autrefois parlé de vivre comme lui [...] [o]n nous a fait croire que si on construisait cette école pour nous, c'était pour y garder nos enfants afin que l'Indien qui montait toujours dans le bois n'en soit pas empêché par ses enfants, qu'il puisse quand même aller à l'intérieur des terres. (Kapesh p.61-65)

Dans ce passage qui concerne l'établissement d'une école pour les Autochtones, Kapesh reprend les propos du colonisateur mais de façon indirecte libre. Elle présente les intentions erronées et trompeuses du colonisateur, qui suscitent le doute et un grand sentiment d'injustice. L'auteure cherche encore une fois l'agrément du lecteur en feignant de « donner la parole » au « Blanc » pour révéler les failles de son discours.

Kapesh fait usage du dialogisme pour mettre au clair la situation entre le « Blanc » et les Autochtones. En adoptant le dialogisme, qui exige la présence d'autres voix qui ne sont pas sous l'influence de l'auteur, Kapesh remet en question la monologie du pouvoir de l'administration coloniale.

## LA STRATÉGIE POLYPHONIQUE CHEZ KAPESH

---

<sup>63</sup> Oswald Ducrot, *Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation, Le Dire et le dit*, Paris, Minuit, 1984.

La polyphonie est largement perçue chez Kapesh, dont le discours met en scène deux « protagonistes », comme je viens de l'énoncer : le narrateur et le « Blanc ». Ces deux entités ont une visée complètement différente; l'un est imposteur et mystificateur, l'autre, victime :

Le Blanc ne nous a jamais dit :

Vous les Indiens, êtes-vous d'accord que j'aille vous rejoindre dans votre territoire? Êtes-vous d'accord que j'exploite votre territoire? Êtes-vous d'accord que je détruise votre territoire? Êtes-vous d'accord que je construis des barrages sur vos rivières et que je pollue vos rivières et vos lacs? Avant que vous n'acceptiez ce que je vous demande, réfléchissez bien et essayez de bien comprendre. Il pourrait arriver que vous regrettiez dans l'avenir de m'avoir permis d'aller vous trouver chez vous, car si vous êtes d'accord que j'aille dans votre territoire, j'irai pour y ouvrir une mine. Une fois la mine ouverte, je devrai ensuite exploiter et ruiner toute l'étendue de votre pays. Et je barrerai toutes vos rivières et je salirai tous vos lacs. Qu'en pensez-vous? Aimeriez-vous boire de l'eau polluée? (Kapesh p 17-19)

Dans cet extrait, la narratrice accuse le « Blanc » de ne pas avoir mis à nu ses intentions lorsque ce dernier a foulé le sol autochtone. À travers une série de questions, la narratrice reprend les propos de l'envahisseur, propos qu'il n'a pas tenus mais qu'elle lui attribue aux fins de sa démonstration. On assiste à une divergence d'opinions entre la narratrice et le colonisateur. Les questions posées par la narratrice, à travers la bouche du colonisateur, sous-entendent des réponses qui montrent les perspectives radicalement opposées des deux interlocuteurs. Ces discordances d'opinions dans le propos de l'énonciatrice cherchent à convaincre le lecteur ou l'auditoire de l'impartialité de l'auteur de l'énoncé, puisqu'elle feint ainsi présenter les deux revers d'une même médaille.

Ce désaccord dans le point de vue ne se présente pas uniquement à propos des enjeux liés au territoire, mais aussi dans les rapports entre les personnages au sein des institutions publiques :

« Nous avons examiné les cheveux de votre enfant, nous l'avons peigné au peigne fin et nous lui avons trouvé des poux. Votre enfant a les cheveux malpropres. Vous le peignerez au peigne fin, de même que tous les membres de votre famille, une fois par semaine », me disait le Blanc de son école blanche, là-bas. Après avoir lu le billet, je l'ai déchiré et je l'ai jeté à la poubelle. (Kapesh p. 71)

Dans ce passage, on assiste à l'opposition de deux voix, celle de la narratrice et celle du « Blanc », au sujet de l'éducation, en particulier de la façon dont les enfants autochtones sont traités par le « Blanc » dans les institutions publiques. On observe qu'il existe une indépendance au niveau de l'expérience des figures. On a l'impression que l'auteure n'a pas d'influence sur ses personnages, ce qui laisse place à une diversité d'opinions auprès de son auditoire.

Kapesh fait usage de la polyphonie pour faire la lumière sur les événements survenus entre les Premières Nations et le colonisateur. La polyphonie utilisée par Kapesh, en sa qualité de cheffe dans sa communauté et représentante de celle-ci, donne voix cette fois-ci aux sans voix, les Premières Nations, face aux colonisateurs et à l'administration coloniale autoritaire et totalitaire.

En définitive, il faut noter que nous sommes dans une société où la voix suprême et dominante est celle du colonisateur, notamment au niveau des prises de décisions qui affectent négativement les colonisés. Étant victimes et n'ayant aucune issue à leur sort, les colonisés, dans mon corpus, adoptent alors les stratégies monologale, dans le cas de Césaire, et polylogale, dans le cas de Kapesh, pour donner voix aux sans voix. La stratégie monologale de Césaire ne donne pas la parole à l'« Européen » car il est au banc des accusés et subit un procès; il n'a pas droit à la parole. La stratégie polylogale de Kapesh en revanche donne une voix au « Blanc » mais y oppose plusieurs autres voix, y compris celle de la narratrice qui pointe vers lui un doigt accusateur. Kapesh emploie également cette stratégie pour révéler et dénoncer la suprématie du « Blanc », celui qui fait tout seul la loi sur le territoire autochtone.

Ainsi, d'après les analyses effectuées dans cette partie, il est juste de soutenir que le *Discours sur le colonialisme* de Césaire et *Je suis une maudite sauvagesse* de Kapesh servent tous les deux à

faire la lumière, dans une certaine mesure, sur les objectifs réels du colonialisme, qui sont des objectifs suprémacistes et de domination raciale dont la finalité principale est d'enrichir la métropole, et non pas de propager la « civilisation » française à travers le monde.

# CONCLUSION

Ce travail de recherche est né d'une prescience : celle de rapprocher les littératures des Premières Nations et afro-caribéenne afin d'étudier leurs similitudes. De cette comparaison est apparu un terme pertinent à mon corpus : la critique de la colonisation. Élaborer une recherche à dimension transnationale mettant en évidence la critique du colonialisme par les auteur·es des territoires conquis en dehors de l'Europe requiert une méthodologie de contrepoids. Il me revenait cependant d'adopter une méthode scientifique pour répondre à mes questions et objectifs de départ. Mon travail de réflexion s'achemine vers ce que Philippe Néméh-Nombré stipule en se référant aux Afro-descendants et aux Autochtones nord-américains :

Je veux accélérer ou ralentir la radicalité noire pour atteindre 110 ou 120 ou 130 bpm, arriver là où elle pourrait rejoindre les brèches décoloniales, là où elle pourrait dire kuei. La modernité occidentale, comme le monde qu'elle continue de créer sur le continent qu'elle a appelé l'Amérique, doit son existence à la production de l'abjection noire et à la production de l'absence autochtone<sup>64</sup>.

En effet, repenser l'idée de l'accélération de la « radicalité noire », réexaminer la « production de l'abjection noire » et reconcevoir « la production de l'absence autochtone » dans un cadre eurocentré est ce qui m'a poussé à faire une analyse profonde des éléments clés de mon corpus.

Dans l'intention de répondre aux questions qui m'ont servi de guides, j'ai essayé en premier lieu de mettre en étude deux essais produits par des écrivain·es de différentes générations et issu·es de contextes géopolitiques distincts afin d'élaborer une démarche comparative, qui m'a permis de faire la lumière sur la « mission civilisatrice » de l'aventure coloniale et sur les réponses des peuples colonisés à cette mission, en l'occurrence ici les réponses inscrites dans la littérature autochtone du Canada, au Québec, et dans la littérature afro-caribéenne, en Martinique. À travers

---

<sup>64</sup> Philippe Néméh-Nombré, *Seize temps noirs pour apprendre à dire kuei*. Montréal, Mémoire d'encrier, 2022. p.15.

les théories postcoloniales et décoloniales, et les théories de construction et d'analyse des discours, j'ai mis à jour les traits critiques de mon corpus.

À la lecture du *Discours sur le colonialisme* et d'*Eukuan nin matshi-manitu innushkueu / Je suis une maudite sauvagesse*, la première perception qui se dégage est la façon dont l'auteur-narrateur et l'auteure-narratrice prennent la parole pour révéler les mécanismes de domination dont leurs peuples sont victimes, et pour déconstruire la rhétorique de leur « ennemi » commun. Les auteur.es remettent en question les administrations coloniales de leur époque, partout dans le monde, en particulier en Afrique et au Canada, en révélant les atrocités, les pillages, les mensonges et la mainmise sur les territoires des colonies par les métropoles.

L'analyse a attiré mon attention sur la divergence entre les dispositifs opératoires du colonialisme en Afrique et en Amérique du Nord : alors que Césaire met l'accent sur le colonialisme pur, insistant dans son énoncé sur l'exploitation des peuples colonisés, Kapesh s'attarde au colonialisme de peuplement, insistant quant à elle sur la confiscation de terre, l'acculturation et la domination. Ce n'est pas à dire que les colonisés ne subissent pas les mêmes destins, au contraire, mais les auteur.es se concentrent sur différents aspects de l'expérience de la colonisation. Ensuite, au niveau des figures que l'on rencontre dans les textes, Kapesh donne l'impression de ne pas influencer les « personnages » à qui elle donne une voix, comme la figure du « Blanc » qui s'oppose à celle de l'« Indien » et à la narratrice, même si on comprend à la lecture que les propos ainsi rapportés sont fortement inscrits dans une perspective anti-coloniale et qu'ils émanent de l'auteure elle-même. En revanche, Césaire ne donne voix à aucune autre figure dans son texte, mais il y partage plutôt certaines paroles de personnalités réelles qui ont affirmé leur soutien ou leur opposition au colonialisme dans la structure eurocentrée.

Au bout du compte, le dialogisme monologal de Césaire et le dialogisme polylogal de Kapesch expriment tous deux la contradiction profonde au sein de la « mission civilisatrice » du colonialisme européen. On constate que cette mission n'a pas forcément comme objectif de « civiliser » comme elle le dit, mais plutôt de contraindre les Autochtones et les peuples colonisés au travail forcé, à la torture, à un complexe d'infériorité, à l'acculturation, à la peur, à la maltraitance, aux sévices, à l'abandon de leur propriété, et à bien d'autres maux.

En considérant leurs stratégies rhétorique, dialogique et polyphonique, j'en arrive à la conclusion que Césaire et Kapesch persuadent le lecteur en lui révélant les problèmes sociaux, politiques et économiques longtemps occultés et qui sont liés à la colonisation, notamment en Afrique et en Amérique du Nord. En plus, ils permettent au lecteur de comprendre les processus et le mécanisme de domination et d'injustice exercés par le colonisateur en vue de réduire les colonisés à leur statut de subalternes minorisés.

Kapesch et Césaire, traitant majoritairement des mêmes thèmes dans leurs œuvres, malgré les différences temporelles et géographiques qui séparent leurs textes, révèlent qu'ils ont subi un traitement semblable par les puissances européennes en tant que personnes issues de peuples colonisés. Au niveau des actes perpétrés par le colonisateur, Césaire et Kapesch ont tous les deux évoqué le mensonge lié au désir ardent d'inculquer une civilisation à ceux qui n'en ont pas. Tout au long de leurs essais, Césaire et Kapesch ont clamé leur indignation et évoqué l'existence de civilisations prédatant l'arrivée des Européens sur les territoires colonisés. Par ailleurs, au niveau économique et social, les dispositions prises par l'administration coloniale pour exploiter les colonisés à travers la police, le travail forcé, les coups de matraque, etc., ont été évoquées pareillement par les deux essayistes. Par surcroît, la réquisition des terres, la duperie liée à la

scolarisation obligatoire dans le système européen, le travail salarié, l'acculturation et la peur qui fait désormais partie du quotidien des colonisés ont tous été décrits dans le même objectif.

L'idéologie liée à l'esclavage, à l'expansion coloniale, à la domination et à l'injustice vis-à-vis des Autochtones et des Afro-descendants révèle un plan de grande envergure fomenté par les puissances européennes. Comme l'indique Nombé,

[l]'expédition portugaise menée par le capitaine Antão Gonçalves en 1441 n'est pas la première à rejoindre les côtes de l'actuelle Mauritanie; depuis 1436, [...] quelques navires s'y sont aventurés avec des impératifs économiques et intentions similaires [...]. Une dizaine d'années avant de mettre les voiles vers « là où les épices poussent », Christophe Colomb visitait la côte ouest de l'Afrique, se rendait au fort portugais d'El Mina, haut lieu de la traite d'esclaves<sup>65</sup>.

On comprend à travers ce passage que la conquête et l'esclavage en Afrique ne se sont pas faits à l'improviste; les lieux ont été examinés et réexaminés avant que les Européens s'y aventurent pour perpétrer toutes sortes d'atrocités. Pareil en Amérique du Nord :

L'expédition française à bord de laquelle le géographe et explorateur Samuel de Champlain atteint pour la première fois le fleuve Saint-Laurent, en 1603, n'est pas la première à s'y rendre ni la première à rejoindre ce que les géographes européens ont appelé l'Amérique. Un peu plus d'un siècle plus tôt, en 1492, la flotte de l'amiral Christophe Colomb abordait l'archipel des îles Lucayes [...]. Puis quelque quarante ans après lui [...] le navigateur Jacques Cartier allait suivre le fleuve Saint-Laurent jusqu'à Hochelaga [...], dès l'arrivée à la « pointe de Saint Matthieu », le premier moment du processus de fondation de la Nouvelle-France : les aspirations, des aspirations d'exploration, d'exploitation et d'occupation possessive, se concrétisent, se matérialisent dans les paramètres spécifiques qui seront ceux de la présence française au nord du continent<sup>66</sup>.

Encore une fois, on assiste à plusieurs tentatives et explorations qui préparent la conquête de l'Amérique, en particulier de ce qui deviendra plus tard le Canada. L'Afrique et l'Amérique ont donc subi, selon l'analyse de Néméh-Nombé, les conséquences de stratégies de conquête similaires par la France.

---

<sup>65</sup> *Ibid*, p. 25-29.

<sup>66</sup> *Ibid*, p. 32.

Les Autochtones et les Africains ont été traités comme la propriété des Européens, dans le cadre du projet esclavagiste de la colonisation. C'est le cas d'Olivier Le Jeune,

le premier esclave documenté de la Nouvelle-France. Arrivé en 1629, il est peu de temps après laissé par les Anglais à un couple français, Couillard-Hébert, chez qui résident aussi deux des trois jeunes [filles] Autochtones que Champlain souhaite emmener en France; propriété des Couillard-Hébert au même titre que les terres dont ils héritent de Louis Hébert<sup>67</sup>.

Un autre couple, les Campbell, formé d'une Canadienne et d'un Écossais, marié à Montréal en 1763, « figur[e] parmi les plus importants propriétaires d'esclaves de l'histoire du Québec : vingt esclaves selon le décompte du Dictionnaire des esclaves<sup>68</sup>. » Deux de ces esclaves sont « François et Jeanne, lui, noir et d'origine inconnue, et elle, “panise” [Autochtone] ayant eu six enfants [...] tous considérés “nègre” ou “négresse” devenus en toute logique propriétés du couple [...] à Montréal<sup>69</sup>. » Comme le précise l'article 47 du traité de stipulation<sup>70</sup>, les enfants nés d'un père africain et d'une mère autochtone restent esclaves des Français et des Canadiens. D'après ce qui précède, le traitement que subissent les Africains et les Autochtones en Nouvelle-France, selon Néméh-Nombré, suffit pour comprendre qu'ils étaient déclassés et chosifiés de manières différentes, mais dans un même objectif.

En dehors de l'étude présente, d'autres aspects englobant les similarités entre Autochtones et Afro-descendants sont aperçus. Au niveau des croyances ancestrales, de la culture et du mode de transmission des connaissances de génération en génération, les transformations qui affectent les Autochtones et les Afro-descendants, pendant la colonisation, semblent-elles aussi similaires. Dans son roman semi-autobiographique intitulé *L'aventure ambiguë*, publié en 1961, le Sénégalais Cheikh Hamidou Kane met en scène un enfant de sept ans, Samba Diallo, fils d'un Diallobé confié

---

<sup>67</sup> *Ibid*, p. 41-42.

<sup>68</sup> *Ibid*, p. 43.

<sup>69</sup> *Ibid*, p. 43.

<sup>70</sup> *Ibid*, p. 44.

à un maître spirituel, Thierno. Samba Diallo, qui a réussi à maîtriser tous les enseignements de son maître Thierno après de laborieuses consultations, est envoyé à l'école occidentale grâce à laquelle il se rend ensuite en France pour étudier la philosophie, au terme de quoi il perd toutes les connaissances traditionnelles que lui avaient apprises Thierno. À son retour, à la suite de cette perte des savoirs traditionnels, Samba Diallo est poignardé par un fou. Une situation similaire est présentée dans le livre *Qu'as-tu fait de mon pays?* d'An Antane Kapesh, publié en 1979. Dans ce livre, Kapesh présente un enfant autochtone qui reçoit les enseignements de son grand-père, qui lui transmet les savoirs traditionnels dans la forêt. Manipulé et forcé de fréquenter l'école des « Blancs », l'enfant perd tous les savoirs que son grand-père lui avait donnés. Dans une entrevue accordée en 1969, l'écrivain et ethnologue malien Amadou Hampâté Bâ explique ce que représente la tradition orale pour l'Afrique :

la tradition orale pour nous [les Africains], c'est l'enseignement à tous les degrés [...]. Ça englobe aussi bien la morale, la philosophie, les mathématiques, la géométrie, et tout ce qui est connaissances humaines tant au point de vue culturel qu'au point de vue "cultuaire." C'est donc l'enseignement, cet enseignement est donné par des vieillards, c'est ce qui constitue l'initiation. L'initiation c'est le fait de suivre les leçons d'un maître<sup>71</sup>.

À partir de Kane, de Kapesh et d'Hampâté Bâ, on observe une corrélation au niveau de la transmission de connaissances : le vieillard, celui qui transmet les connaissances; l'enfant, celui qui les reçoit; la forêt, le lieu de transmission et de réception. Par conséquent, le contact avec le colonisateur et l'introduction de l'éducation occidentale, dans les territoires coloniaux, sont les phénomènes à la base de la perte de la culture traditionnelle, provoquant la mort de Samba Diallo chez Kane et aussi la perte de la culture chez Kapesh.

---

<sup>71</sup> Ange Casta, « Un certain regard », entrevue avec Amadou Hampâté Bâ, 7 septembre 1969. [https://www.youtube.com/watch?v=t1i3rweFa48&ab\\_channel=%C3%89CLAIRBRUT](https://www.youtube.com/watch?v=t1i3rweFa48&ab_channel=%C3%89CLAIRBRUT). Consulté le 6 mai 2024.

Entre le cours de littérature autochtone que j'ai suivi pendant mon programme de maîtrise et la conclusion de cette étude, les nombreuses questions qui taraudaient mon esprit ont enfin trouvé quelques réponses. J'ai pu ainsi confirmer qu'il existe une certaine similarité stratégique littéraire entre les textes anticoloniaux autochtones d'Amérique du Nord et ceux issus de la diaspora africaine, ce qui renforce l'idée que de prochaines études liant littératures autochtone et négro-africaine sont nécessaires pour élucider davantage ces affinités entre deux corpus qui, autrement, se sont institutionnalisés de manière autonome l'un de l'autre. Ces recherches futures permettront alors de renforcer les luttes contre toutes les formes d'injustice, de violence et de domination faites envers Autochtones, Afro-descendants et d'autres personnes, notamment les femmes, car pour moi les mécanismes de domination du colonisateur sont comparables à ceux qui conduisent à la domination des hommes sur les femmes, d'une part; d'autre part, ce sont les similitudes entre ces différents mécanismes qui permettront de construire un pont transnational entre différentes littératures. J'espère que mon étude y contribue déjà en partie.

À partir de ce qui précède, on peut déduire que les peuples autochtones et afro-descendants ont un destin croisé par le fait colonial. Ainsi, il devient clair que les corpus afro-descendants et autochtones de l'Amérique du Nord ouvrent à des voies réflexives futures fort importantes. Cette méthodologie n'est-elle pas un bon outil pour exploiter d'autres paradigmes comme la tradition orale partagée par ces littératures, par exemple?

# BIBLIOGRAPHIE

## CORPUS

- Césaire, Aimé. *Discours sur le colonialisme*. Présence africaine, 1955.
- Kapesh, An Antane. *Eukuan nin matshi-manitu innushkueu / Je suis une maudite sauvagesse*. Mémoire d'encrier, 2019.

## TEXTES THÉORIQUES ET OUVRAGES CRITIQUES

- Amselle, Jean-Loup. *L'Occident décroché : Enquête sur les postcolonialismes*. Stock, 2008.
- Aristote. *Rhétorique*. Gallimard, 1991.
- Bakhtine, Mikhaïl. *Problème de la poétique de Dostoïevski*. Seuil, 1998.
- Bakhtine, Mikhaïl. *La poétique de Dostoïevski*. Éditions du Seuil, 1970. (Traduction d'Isabelle Kolitcheff), 1970.
- Bakhtine, Mikhaïl. *Le marxisme et la philosophie du langage : essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*. Éditions de Minuit, 1977.
- Bhabha, Homi. *The location of culture*. Routledge, 1994.
- Borne, Dominique. FALAIZE, Benoit. *Religion et colonisation : Afrique — Asie, Océanie — Amériques XVIe — XXe siècle*. Atelier/Ouvrières, 2009.
- Boudreau, Diane. *Histoire de la littérature amérindienne au Québec*. L'Hexagone, 1993.
- Bousquet, Marie-Pierre. « L'histoire scolaire des Autochtones du Québec : un chantier à défricher ». *Recherches amérindiennes*, vol. XLVI, no 2-3, 1016, pp.117-123.
- Boutebal, Salima. « Pour un dialogue fécond entre Études décoloniales et Psychanalyse ». *Recherches en psychanalyse*, no 30, 2020, pp. 165-175.
- Bryant, C. Donald. « Rhetoric: Its function and its scope ». *Quarterly Journal of Speech*, no 39, 1953, pp. 403-424.
- Burke, Kenneth. *A Rhetoric of Motives*. University of California Press, 1969.
- Burrows, Mathew. « Mission civilisatrice : French cultural policy in the Middle East, 1860-1914 ». *The Historical Journal*, vol. 29, no 1, 1986, pp. 109-135.
- Cailler, Bernadette. « Aimé Césaire. Du fond de silence...une édition critique de Ferrements by Lilyan Kesteloot, René Hénane and Souley Ba (review) ». *Nouvelles Études Francophones*, vol. 28, no 1, 2013, pp. 264-268.
- Cannon, Martin & Sunseri, Lina. *Racism, Colonialism, and Indigeneity in Canada*. Oxford University Press, 2011.
- Carey, Jane & Silverstein, Ben. « Thinking with and beyond settler colonial studies: new histories after the postcolonial ». *Postcolonial Studies*, vol 23, no 1, 2020, pp. 1-20.
- Casta, Ange. « Un certain regard », entrevue avec Amadou Hampâté Bâ, 7 septembre 1969. [https://www.youtube.com/watch?v=t1i3rweFa48&ab\\_channel=%C3%89CLAIRBRUT](https://www.youtube.com/watch?v=t1i3rweFa48&ab_channel=%C3%89CLAIRBRUT). Consulté le 6 mai 2024.
- Castellano, Fernando López. « Achille Mbembe. *Critique de la pensée nègre* ». *Afrique contemporaine*, no 266, 2018, pp. 231-233.
- Charaudeau, Patrick & Maingueneau, Dominique. *Dictionnaire d'analyse de discours*. Seuil, 2002.
- Cooper, Frederick. *Decolonization and African Society. The Labour Question in French and British Africa*. Cambridge University Press, 1996.

- Côté, Isabelle. « Théorie postcoloniale, décolonisation et colonialisme de peuplement : quelques repères pour la recherche en français au Canada ». *Cahiers franco-canadiens de l'ouest*, vol. 31, no 1, 2019, pp. 25-42.
- Dagenais, Natasha. « Reclaiming indigenous space through testimonial life writing : An Antane Kapeshe's *Je suis une maudite sauvagesse* as territorial imperative ». *Contested Spaces, Counter-narratives, and Culture from Below in Canada and Québec*, 2019, pp. 187-211.
- Delavignette, Robert. *Petite histoire des colonies françaises*. Presses universitaires de France, 1942.
- Ducrot, Oswald. *Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation, Le Dire et le dit*. Minuit, 1984.
- Dupriez, Bernard. *Gradus. Les procédés littéraires (Dictionnaire)*. 10/18, 1977.
- Dimier, Véronique. « Politiques indigènes en France et en Grande-Bretagne dans les années 1930 : aux origines coloniales des politiques de développement ». *Politique et Sociétés*, vol. 24, no. 1, 2005, pp.73–99.
- Dorigny, Marcel. & Gainot, Bernard. « L'économie politique en France et les origines intellectuelles de la « Mission civilisatrice » en Afrique ». *Dix-huitième siècle*, no. 44, 2012, pp. 117-130.
- Eshet, Dan. *Stolen lives, The indigenous people of Canada and the Indian residential schools. Facing History And Ourselves*, 2016.
- Faerber, Johan, & Loignon, Sylvie. « Fiche 10. Apostrophe (n.f) ». *Les procédés littéraires. De allégorie à zeugme*, sous la direction de FAERBER Johan, LOIGNON Sylvie. Paris : Armand Colin, « Mon cours en fiches », 2018, pp. 36-38.
- Favier, Olivier. « L'histoire et la mémoire de la Shoah en Europe, 80 ans après » <https://www.rfi.fr/fr/connaissances/20220127-l-histoire-et-la-m%C3%A9moire-de-la-shoah-en-europe-80-ans-apr%C3%A8s>. Consulté le 10 juin 2024.
- Ferro, Marc. *Le livre noir du colonialisme*. Robert Laffont, 2003.
- Fontaine, Naomi. *Kuessipan. Mémoire d'encrier*, 2017.
- Fontaine, Naomi. *Manikanetish. Mémoire d'encrier*, 2017.
- Fontanier, Pierre. *Les Figures du discours*. Flammarion, 2002.
- Foucault, Michel. « La gouvernementalité », *Actes*, no. 56, 1986.
- Ganiage, Jean. *L'expansion coloniale et les rivalités internationales*. Centre de Documentation Universitaire, 1975.
- Gatti, Maurizio. *Être écrivain amérindien au Québec*. Hurtubise HMH, 2006.
- Gatti, Maurizio. *Littérature amérindienne du Québec, écrits de langue française*. Hurtubise HMH, 2004.
- Gatti, Maurizio & Dorais, Louis-Jacques. *Littératures autochtones*. Mémoire d'encrier, 2010.
- Gélinas, Claude. « L'Amérindien dans la littérature descriptive canadienne-française, 1850-1900 ». *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XXXIV, no 1, 2004, pp.93-115.
- Heinrichs, Steve. *Buffalo shout, salmon cry*. Herald Press, 2013.
- Henane, René. *Aimé Césaire : Écrits politiques, Discours à l'Assemblée nationale 1945-1983*. Jean Michel Place, 2013.
- Hébert, Louis. *L'Analyse des textes littéraires*. Classiques Garnier, 2014.
- Huberman, Isabella. Papillon, Joëlle & St-Armand, Isabelle. « Savoirs littéraires autochtones ». *Voix plurielles*, vol. 18, no 2, 2021, pp. 2-19.
- Jean, Michel. *Le vent en parle encore*. 10 Sur 10, 2013.
- Joseph, Bob. *21 Things you may not know about the Indian act*. Indigenous Relations Press, 2018.

- Kane, Cheikh Hamidou. *L'aventure ambiguë*. Julliard, 1961.
- Kapesh, An Antane. *Tante nana etutamin nitassi / Qu'as-tu fait de mon pays?*. Mémoire d'encrier, 2020.
- KestelooT, Lylian. *Histoire de la littérature négro-africaine*. Karthala, 2001.
- Kesteloot, Lylian. *Anthologie négro-africaine*. Marabout, 1987.
- Larcher, Pierre. « Le concept de polyphonie dans la théorie d'Oswald Ducrot ». *Les sujets et leurs discours. Énonciation et interaction*. Robert Vion (éd), Publication de l'Université de Provence, 1998, pp. 203-224.
- Lepine, de Edouard. *Aimé Césaire : Écrits politiques 1957-1971*. Jean Michel Place, 2016.
- Les Nations Unies. « Traite des esclaves : Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de traite transatlantique des esclaves ». <https://www.un.org/fr/observances/decade-people-african-descent/slave-trade#:~:text=Pendant%20plus%20de%20400%20ans,sombres%20de%20l'histoire%20humaine>. Consulté le 10 juin 2024.
- Maingueneau, Dominique. *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*. Nathan, 2000.
- Maingueneau, Dominique. *Les termes clés de l'analyse du discours*. Seuil, 1996.
- Maingueneau, Dominique. *Pragmatique pour le discours littéraire*. Nathan, 2001.
- Mbembe, Achille. « Qu'est-ce que la pensée postcoloniale? ». *Esprit*, décembre 2006, pp. 117-133.
- Melon, Jean-François. *Essai politique sur le commerce*. Université Caen, 2014.
- Merle, Marcel. *L'anticolonialisme européen de Las Casas à Karl Marx*. Armand Colin, 1969.
- Mignolo, Walter. « Géopolitique de la sensibilité et du savoir. (dé)colonialité, pensée frontalière et désobéissance épistémologique ». *Mouvements*, no 73, 2013, pp. 181-190.
- Moirand, Sophie. « Retour sur une approche dialogique du discours ». *La question polyphonique ou dialogique en sciences du langage*. Université de Metz, CELTED, collection Recherches linguistiques no. 31, 2010, p. 375-378.
- Montesquieu. *Lettres persanes*. Gallimard, 2003. (Edition de Jean Starobinski).
- Montesquieu. *Esprit des lois*. Nathan, 1999.
- Nadeau, Marie-Claire. « Entendez-vous Nutshimit parler », Présentation dans le cadre du cours FRAN 426 Indigenous Literatures of Canada or the Francophone World, 2 mars 2022, Université de Victoria.
- Ndiaye, Pap. « L'extermination des Indiens d'Amérique du Nord ». Marc Ferro (sous la dir.), *Le livre noir du colonialisme XVIe — XXIe siècle : de l'extermination à la repentance*. Robert Laffont, 2003, p. 53.
- Ngal, Georges. *Discours sur le colonialisme d'Aimé Césaire*. Présence africaine, 1994.
- Néméh-nombré, Philippe. *Seize temps noirs pour apprendre à dire kuei*. Mémoire d'encrier, 2022.
- Nølke, Henning. « La polyphonie : analyses littéraire et linguistique ». *Linguistique*, Édition Kimé, 2001, pp. 59-73.
- Picard-sioui, Louis-Karl. *Chroniques de Kitchike : la grande débarque*. Hannenorak, 2021.
- Robrieux, Jean-Jacques. *Rhétorique et argumentation*. Nathan, 2000.
- Said, Edward. *Orientalism: Western conception of the Orient*. Penguin, 1978.
- Sedillot, René, *Histoire des colonisations*. Arthème Fayard, 1959.
- St-amand, Isabelle. « Discours critique pour l'étude de la littérature autochtone dans l'espace francophone du Québec ». *Canadian Literature / Études en littérature canadienne*, vol. 35, no. 2, 2010, pp. 30–52.
- St-gelais, Myriam. *Une histoire de la littérature innue*. Isberg, 2022.

- Taiiaiake, Alfred. *Wasáse, indigenous pathways of action and freedom*. Besty Struthers, 2005.
- Talih, Nayla. « L'analyse rhétorique des discours organisationnels annuels prononcés devant les membres de la National Rifle Association (1999, 2000, 2001, 2003) », mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de maîtrise en communication, Département de communication, Faculté des Arts et des Sciences, Université de Montréal, août 2005.
- Thuram, Lilian. *La pensée blanche*. Mémoire d'encrier, 2020.
- Veracini, Lorenzo. « Introducing, Settler colonial studies », in *Settler colonial studies*, vol. 1, no. 1, 2011, pp. 1-12.
- Veracini, Lorenzo. « On Settlerhood » *Borderlands*, vol. 10, no. 1, 2011.
- Voltaire. *L'Essai sur les mœurs*. Bordas, 2023.
- Wolfe, Patrick. *Settler colonialism and the transformation of anthropology*. Cassell, 1999.
- Wolfe, Patrick. « Settler colonialism and the elimination of the native ». *Journal of Genocide research*, vol. 8, no. 4, 2006, pp. 387-409.